

Détail de Jacques Sablet, *Allégorie de la République de Berne protégeant les Arts*, huile sur toile, 226 x 178 cm, 1781. KMB, inv. G0816.





Politique et révolution



CONSIDERATIONS
SUR LES CAUSES
DE LA
GRANDEUR
DES
ROMAINS,
ET DE LEUR
DECADENCE.
NOUVELLE EDITION,
Revue, corrigée & augmentée par l'Auteur.
A laquelle on a joint un DIALOGUE
DE SYLLA ET D'EUCRATE.



A LAUSANNE,
Chez MARC-MICHEL BOUSQUET
& Compagnie.

MDCCLXIX.

Gibbon et Berne. Déclin et chute possible d'une république

Béla Kapossy

Quoi que l'on ait pu écrire sur l'éducation lausannoise de Gibbon, on considère généralement que son intérêt pour l'histoire politique de l'Antiquité et la compréhension qu'il en acquit ne font pas partie du profit qu'il en retira. Il y a pourtant de bonnes raisons de croire que son premier séjour en Suisse joua un rôle dans le développement intellectuel de celui qui était appelé à occuper une place éminente parmi les historiens de l'Empire romain. Tous les témoignages s'accordent pour voir dans la Lausanne du XVIII^e siècle un lieu de culture et d'intense sociabilité¹. À la différence de sa voisine Genève, qui était toujours à deux doigts de basculer dans la guerre civile, Lausanne paraissait largement satisfaite de son sort. Les amis rentiers de Gibbon passaient donc leur temps à rendre visite à des connaissances, à organiser des dîners, à jouer aux cartes et à écrire des romans plutôt qu'à rédiger des pamphlets incendiaires. Les rares cas de tapage nocturne qui se produisirent durant le second séjour de Gibbon furent le fait de jeunes Anglais pris de boisson et non de Lausannois revendiquant une plus grande participation au gouvernement de la cité. En tant que ville municipale du Pays de Vaud, Lausanne était formellement sujette de la Ville de Berne et jouissait à ce titre des avantages de la *Pax Bernensis* établie après la conquête de 1536. Or, c'est précisément ce calme et cette stabilité que Lausanne devait à son statut qui la rendait si intéressante aux yeux de Gibbon, car cela lui permettait d'étudier les relations d'opposition entre une cité-république souveraine, militaire et à prédominance agraire d'une part, et ses alliés et territoires sujets d'autre part.

Durant tout le siècle des Lumières, Berne exerça une fascination sur les observateurs étrangers, parce que, plus que tout autre État d'Europe, elle paraissait présenter les traits caractéristiques d'une république antique². Parmi les nombreux auteurs qui assimilèrent la Berne du XVIII^e siècle à la Rome républicaine, Montesquieu ne fut pas des moindres. Dans ses *Considérations sur la grandeur des Romains et de leur décadence*, publiées pour la première fois en 1734, il mentionne Berne au chapitre IX, où il analyse les causes et les conséquences de la Guerre sociale de 91-89 av. J.-C., événement qu'il affirme être à l'origine d'une profonde altération du caractère originel de la République romaine, laquelle aurait ainsi été amenée à se muer progressivement en empire. Ainsi que l'explique Montesquieu, les alliances que Rome avait conclues avec les différents peuples de la péninsule furent mises à l'épreuve dès lors que la croissance de Rome la rendit trop grande pour qu'elle pût être encore reconnue comme un arbitre neutre protégeant la paix. Dans les décennies qui précédèrent la Guerre sociale, Rome et ses alliés étaient parvenus à un accord aux termes duquel, en échange de leur autonomie locale, les alliés de Rome renonçaient à leur droit de déclarer la guerre ou de faire la paix et s'engageaient à participer aux efforts de guerre de Rome. Toutefois, les extrêmes inégalités dans le partage des butins de guerre entre Rome et ses alliés – et notamment l'accès toujours plus inégal à l'*ager publicus*, le domaine public, qui s'ajoutait à l'abolition du droit de recevoir la citoyenneté romaine – élargirent le fossé entre ceux qui profitaient de tous les bénéfices politiques et sociaux que pouvait

Fig. 1. Frontispice et page de titre de Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Lausanne, Marc-Michel Bousquet, 1749. BCUL, cote AA 2272.

donner l'appartenance à l'*universitas* romaine, et ceux qui en étaient exclus. Montesquieu affirme que la grandeur de Rome fut par conséquent la première cause de son déclin : « lorsque ce droit fut celui de la Souveraineté universelle, qu'on ne fut rien dans le monde si l'on n'étoit Citoyen Romain, & qu'avec ce titre on étoit tout, les Peuples d'Italie résolurent de périr ou d'être Romains »³. Après l'échec de la tentative que le tribun Marcus Livius Drusus essaya en 91 pour négocier l'octroi de la citoyenneté romaine aux alliés, les différents peuples italiques cherchèrent à secouer le joug de Rome et à constituer leur propre fédération. Les républiques – tel est l'enseignement que tire Montesquieu – devraient se préoccuper avant tout d'éviter des risques inutiles et de maintenir le statu quo⁴. La Guerre sociale fut la conséquence inéluctable du manquement de Rome à cette règle universelle.

Le déclin définitif de Rome fut précipité après l'octroi de la citoyenneté romaine à tous les peuples de l'Italie au terme de trois ans de guerre civile. Si la péninsule allait s'en trouver renforcée, en revanche Rome elle-même était affaiblie, parce que la République n'était plus animée par le même esprit d'égalité, ni unie dans son rejet de toute forme de tyrannie. L'arrivée de différents peuples dans la cité, ajoutée au mélange de cultures et de religions, fit de la citoyenneté romaine « une espèce de fiction ». En conséquence, Rome connut une profonde mutation, non seulement quant à la notion de citoyenneté, mais plus fondamentalement pour tout ce qui concernait la manière de gouverner la république. Cette mutation alla de pair avec le passage des « lois bonnes » aux « lois convenables », pour reprendre les termes de Montesquieu⁵. Alors que les lois bonnes avaient permis à Rome d'augmenter sa puissance et de soumettre ses voisins, les lois convenables ne lui permettaient plus que de maintenir sa domination.

C'est à cet endroit que Montesquieu attire l'attention du lecteur sur l'existence d'une république qui, au cœur de l'Europe, offre une parfaite illustration des difficultés que Rome dut affronter durant la transition de la cité-république à l'empire.

Il y a à présent dans le monde une République que presque personne ne connoît, & qui, dans le secret & dans le silence, augmente ses forces chaque jour. Il est certain que si elle parvient jamais à l'état de grandeur où sa sagesse la destine, elle changera nécessairement ses loix & ce ne sera point l'ouvrage d'un Législateur, mais celui de la corruption même.⁶

Afin de prévenir toute ambiguïté quant à la république à laquelle il pensait, Montesquieu ajouta en bas de page une

note précisant : « Le canton de Berne ». En comparant la République romaine d'avant la Guerre sociale et la Berne du XVIII^e siècle, il expose l'optique sous laquelle les contemporains en vinrent à analyser les relations entre Berne et le Pays de Vaud. Un exemple éloquent en est l'édition lausannoise des *Considérations*, publiée en 1749 par Marc-Michel Bousquet [fig. 1], qui la dédia à l'« État extérieur » (*Äussere Stand*) de Berne, sorte de parlement factice destiné à préparer les jeunes patriciens aux différentes charges qu'ils seraient amenés à exercer en tant que membres du Grand Conseil. Selon Bousquet, si cette nouvelle édition est dédiée aux jeunes Bernois, c'est principalement en raison du « délicat & juste éloge » que Montesquieu a adressé à la cité souveraine de Berne. Bousquet prend même la peine d'indiquer le numéro des pages où se trouve le passage en question⁷.

Le commentaire de Montesquieu pouvait naturellement être lu comme une marque d'approbation, mais il contenait aussi – et Bousquet le savait très bien – un avertissement. La question qui appelait une réponse était donc de savoir où Berne se situait dans l'évolution historique dont la République romaine avait donné le modèle. La République de Berne serait-elle capable d'échapper à sa propre guerre sociale et de préserver son caractère original, ou l'inégalité entre la cité souveraine, ses alliés et ses sujets en était-elle arrivée à un degré où Berne était désormais condamnée à subir le même destin que Rome et à se muer en quelque chose de totalement différent ? Tel fut – ainsi que je suis fondé à croire – le regard que le jeune Gibbon en vint à porter sur Berne durant les deux premiers séjours qu'il y fit.

À son arrivée en 1753, la paix sociale régnait encore. En 1723, lorsque le major Davel, qui avait commandé les troupes bernoises à la bataille de Villmergen, lança un appel pour libérer le pays de Vaud de la domination de Berne, ce sont les autorités de Lausanne qui firent exécuter publiquement ce Samnite des temps modernes, confirmant ainsi leur volonté de préserver leur part de la *Pax Bernensis*. C'est en tout cas l'impression que lui causa son voyage de 1755 dans le nord de la Suisse en compagnie de son tuteur, le pasteur lausannois Daniel Pavillard⁸. À Grandson, où il essaya de localiser le lieu du combat victorieux des Suisses contre les armées de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, en 1476, ce sont d'abord les exploits militaires des anciens Grecs qui lui revinrent en mémoire. La victoire des Suisses sur ce qui devait être à l'époque une des plus puissantes armées d'Europe n'était assurément pas moins impressionnante que celles des Grecs à Marathon, Salamine, Platée ou Mycale. Le peu de sources – ainsi que le prétend Gibbon – relatives à cet événement,

qui changeât le cours de l'histoire européenne, ne pouvait s'expliquer que par référence avec ce que Salluste disait des Romains dans *De conjuratione Catilinae* : à savoir que les meilleurs Romains n'étaient pas de grands écrivains, mais des citoyens actifs. Les Suisses, comme les Romains, préféraient les actions aux paroles⁹.

Durant son voyage, Gibbon eut plusieurs occasions de méditer sur des ruines romaines, mais il semble s'être consacré davantage à l'étude de l'histoire médiévale. C'est après son arrivée à Berne en octobre 1755 qu'il se consacra de nouveau à Rome. Ses commentaires sur la ville et son gouvernement constituent de loin les notations les plus importantes de son journal, ce qui laisse penser qu'il ressentit son séjour à Berne comme le point culminant de son voyage. Gibbon commence son exposé sur le régime politique de Berne par un bref résumé de l'étonnante ascension que connut la petite ville fondée au XII^e siècle par le duc de Zähringen, devenue la capitale d'un État souverain et bien organisé exerçant sa domination sur un tiers du territoire de la Confédération. Cette rapide expansion apporta à la jeune cité-république une richesse considérable en même temps qu'un changement dans la manière dont elle traitait ses alliés. La lutte pour les ressources entraîna une restriction drastique de l'accès à la bourgeoisie et une relégation de fait des anciens alliés de Berne au rang de sujets. Pour Gibbon, l'histoire de Berne avait donc de nombreux traits communs avec celle de Rome.

Méprisée également dans ses Commencemens, elle devint à la fin si considérable, que les peuples d'Italie, les premiers sujets de la République, sous le nom d'Alliés, voyant que si on n'étoit pas Roman, on n'étoit rien, et qu'avec ce titre on étoit tout, résolurent de l'obtenir ou de périr. Vous savez le reste, que l'obstination de Rome à les rejeter causa la guerre Sociale, qui manqua perdre la République, et qui aboutit à faire accorder aux alliés tout ce qu'ils avoient demandé avant la perte de 300'000 vies. Les Bernois ont lû l'histoire, pourquoi n'ont-ils point remarqué que les mêmes causes produisent les mêmes effets ?¹⁰

Ce passage est pour une part un emprunt littéral au chapitre IX des *Considérations* de Montesquieu, et probablement même de l'édition lausannoise de 1749 dont Gibbon peut avoir eu connaissance au temps où il étudiait avec Pavillard¹¹. Malgré ses pronostics quant au possible déclin de Berne, son impression générale est positive. Il fait observer que les jeunes Bernois sont moins hautains que l'on pourrait s'y attendre en considération du fait que la plupart d'entre eux, élevés dans

des domaines ruraux, avaient l'habitude d'être environnés de « sujets, tout genou plié devant eux » et de voir « tous leur moindres désirs d'abord accomplis »¹². Les rues de la ville sont propres, et si le pitoyable Hôtel du gouvernement n'est pas à la hauteur des ambitions de la République de Berne et de son glorieux passé militaire, en revanche Gibbon se dit frappé par la beauté du Grand Hôpital tout en s'étonnant que des bourgeois « si mal logés eux-mêmes bâtissent avec une pareille magnificence pour leurs pauvres »¹³. [fig. 2]

Gibbon reprit la question de la Guerre sociale de la République romaine et de Berne au début de son second séjour à Lausanne, de l'été 1763 au printemps 1764. Son journal, à la date du 1^{er} novembre 1763, contient un long commentaire de l'ouvrage de l'abbé Vertot, *Histoire des révolutions de la république romaine*, où il exprime son désaccord sur le récit que fait l'historien français de l'alliance conclue par les peuples italiens et les raisons qui les auraient prétendument incités à rompre avec Rome¹⁴. Gibbon considérait qu'étant donné les conditions favorables dont avaient bénéficié les alliés de Rome avant la Guerre sociale, la chose était d'une certaine importance : « Les Cent vingt ans écoulés entre la seconde Guerre Punique, et la guerre Sociale ont vu fleurir les peuples d'Italie sous le plus doux de tous les gouvernements »¹⁵. Placés sous la protection de Rome, ils n'avaient pas à craindre des ennemis extérieurs, tandis que les différends occasionnels entre les peuples italiens eux-mêmes étaient réglés sous les auspices du Sénat. Les contingents d'infanterie et de cavalerie qu'ils avaient à fournir à l'armée romaine représentaient un modeste tribut, cela d'autant plus que les institutions nécessaires au bien-être de la population – justice, administration et politique économique – restaient entièrement sous contrôle local. La citoyenneté romaine était certes inaccessible pour la plupart des sujets, mais la République romaine eut la sagesse d'accueillir en son sein les plus méritants d'entre eux.

Gibbon a soin de préciser que sa critique à l'encontre de Vertot procède autant de sa propre interprétation des textes antiques que de l'observation de la politique de Berne envers ses territoires sujets : « J'écris dans le pays de Vaud »¹⁶. En comparaison des sujets de la République romaine, les Vaudois semblent légèrement désavantagés, dans le domaine du droit matrimonial par exemple, ou du droit successoral. Les quelques actes de violence récemment commis lui paraissent donc d'autant plus regrettables qu'ils accaparent l'imagination et tendent ainsi à reléguer dans l'ombre les « avantages Généraux, qu'on doit aux loix dont on s'aperçoit à peine »¹⁷.



Designé par Péronnet 1760. du Roy

II^{me} VUE DE LA VILLE DE BERNE.

Prise de la Terrasse.

A. P. D. R.

Gravé par Dequevauviller.

N^o 17.

En novembre 1763, Gibbon fit ainsi un second parallèle entre Rome et Berne en adoptant une position critique à l'encontre des rebelles, tant italiques que vaudois. Il lui semblait que les Vaudois n'auraient pu avoir de meilleur sort. Quelques mois plus tard à peine, cependant, en avril 1764, alors qu'il se préparait à quitter Lausanne, il adopta un ton assez différent : « Aujourd'hui j'y vois une ville malbatie au milieu d'un pays délicieux qui jouit de la paix et du repos, et qui les prend pour la liberté »¹⁸. C'est là bien sûr une réflexion essentielle de sa *Lettre sur le Gouvernement de Berne*, publiée après sa mort, où il reproche à l'élite vaudoise de mal comprendre la politique bernoise de non-intervention en faveur de la liberté.

On n'entend point parler parmi vous de ces sentences sans procès sans crime, sans accusateur qui arrachent un citoyen du milieu de sa famille. L'on ne voit jamais le souverain. On le sent rarement. Cependant si la liberté consiste à n'être soumis qu'à des loix dont l'objet est le bien commun de la société, vous n'êtes point libres.¹⁹

Fig. 2. François Nicolas Barthélemy Dequevauviller, « II^e vue de la ville de Berne. Prise de la Terrasse », gravée d'après Nicolas Péronnet, in Beat Fidel von Zurlauben et Jean Benjamin de Laborde (dir.), *Tableaux topographiques, pittoresques, physiques, historiques, moraux, politiques, littéraires, de la Suisse*, Paris, De Clousier, 1780-1788, vol. 1 des estampes, n° 17. BCUL, cote 3C 354.

Malgré la discrétion d'un souverain que l'on n'entendait ni ne voyait, ce qui laissait aux Vaudois une large autonomie dans la gestion de leurs affaires courantes, ils n'en étaient pas moins, à proprement parler, maintenus dans la sujétion. Il n'est pas possible de comprendre exactement pourquoi Gibbon en vint soudain à évaluer les relations entre le Pays de Vaud et Berne à l'aune des catégories du droit romain, quoique des références évidentes, dans sa *Lettre*,

au *Contrat social* de Rousseau soient susceptibles de fournir un indice. Son *Journal* nous apprend qu'il observa très attentivement les relations délicates entre l'aristocratie lausannoise et les représentants du souverain collectif. Toute manifestation de patriotisme local, comme par exemple en novembre 1763 pendant la prestation de serment du nouveau bailli de Lausanne, avec sa mise en scène élaborée, y fut dûment consignée et agréée. Lorsque, conformément à la coutume, le bourgmestre de Lausanne arrêta le cortège et obligea le bailli à promettre de respecter les franchises de la ville, Gibbon fit le commentaire suivant : « Cette cérémonie déplait assez à la fierté Bernoise »²⁰. Plus remarquable encore fut la manière dont le pasteur Antoine-Noé Polier de Bottens, grand ministre de l'Église réformée, terne et ennuyeux d'habitude, profita du sermon prononcé face au bailli et aux membres présents du Conseil de Berne pour fustiger toutes les formes de tyrannie : « Il a su parler au Souverain de ses devoirs et au peuple de ses droits fondés les uns et les autres sur la volonté des hommes libres qui vouloient se donner un prince et non point un tyran. Il a loué peu ; avec justesse et sans fadeur. »²¹

Pareille forme de courage pouvait cependant aussi se rencontrer parmi la délégation de Berne. Gibbon eut notamment plusieurs discussions avec le trésorier Augsburg, dont il dit qu'il déployait « dans le cabinet, dans le Sénat et dans les négociations des talents qui feroient honneur au premier ministre d'un puissant état »²².

Ces témoignages, pour isolés qu'ils soient, n'en sont pas moins significatifs, car ils invitent à ne pas voir – comme le firent les historiens vaudois du XIX^e siècle – dans les commentaires de Gibbon sur la culture politique de Lausanne, tant dans le journal de son deuxième séjour que dans sa *Lettre sur le Gouvernement de Berne*, un soutien apporté à la cause de la libération du Pays de Vaud. Ils ne sauraient non plus faire de Gibbon un porte-parole précoce du ressentiment prétendument répandu parmi les Vaudois à l'encontre du gouvernement arbitraire et despotique de Berne. Cela met plutôt en évidence une critique plus intéressante et générale du système d'alliance inégal entre la Berne souveraine et les différentes villes municipales et communes rurales qui constituaient son territoire sujet.

Gibbon ne prévoyait assurément aucun soulèvement organisé contre le pouvoir bernois, pas plus qu'il ne voyait de raisons d'accuser Berne d'entretenir des ambitions expansionnistes et impérialistes. À maintes reprises, il souligne que le gouvernement de Berne est exceptionnellement bienveillant, que la justice y est exercée correctement et que les redevances y sont relativement peu élevées. Le défaut de Berne tenait plutôt à des arrangements institutionnels conditionnés par l'histoire qui faisaient

systématiquement pencher la balance en sa faveur, mais qui furent la cause d'une série d'occasions manquées, d'un esprit d'entreprise généralement déficient et d'un manque d'ambitions sociales et politiques, notamment au sein des élites locales. À cet égard, la situation de Berne était différente de celle de la Rome républicaine.

Ainsi que l'avait expliqué Montesquieu, lorsque le droit des citoyens romains « fut celui de la Souveraineté universelle, qu'on ne fut rien dans le monde si l'on n'étoit Citoyen Romain, & qu'avec ce titre on étoit tout, les Peuples d'Italie résolurent de périr ou d'être Romains »²³. Dans le cas de Berne, le gain que l'élite vaudoise pouvait escompter d'une admission à la bourgeoisie de Berne n'était pas tout à fait évident. Nombreuses étaient les familles dirigeantes de Lausanne qui avaient déjà noué des liens matrimoniaux avec des familles patriciennes de Berne. Au cours du XVIII^e siècle, c'étaient plutôt les bourgeois ordinaires de Berne qui nourrissaient du ressentiment en raison des restrictions qui leur fermaient l'accès au Grand Conseil ; selon eux, les patriciens, qui vivaient souvent de leurs domaines fonciers, préféraient investir dans leurs bonnes relations avec les sujets de la campagne plutôt que dans la bourgeoisie des corps de métier. Si Gibbon rappelle que les bourgeois de Lausanne sont, au sens strict du terme, maintenus dans la sujétion, cela ne signifie pas qu'il prédit une guerre sociale inévitable. Car il souligne que l'absence de motivation sociale résultant de la fermeture du corps de la bourgeoisie aux personnes étrangères est jusqu'à présent compensée par les qualités personnelles des magistrats bernois. Pour cette raison, Berne lui paraît être plus stable que la République de Gênes, qu'il a visitée en juin 1764, même si cette dernière a une constitution politique plus évoluée, puisqu'elle permet périodiquement aux habitants de ses provinces de présenter une demande d'admission à la bourgeoisie, et organise des auditions publiques sur la gestion des affaires par ses gouverneurs.

Ces institutions [celles de Gênes] sont bonnes mais je ne connois aucun pays, où les Gouverneurs ayent réduit les peuples plus souvent au desespoir et à la revolte. La Constitution Bernoise peut être plus defectueuse, mais son administration est plus sage et plus douce que celle de Gênes. Peut-être que cette différence doit s'attribuer aux mœurs plutôt qu'aux loix.²⁴

Sur ce point, Gibbon est d'accord avec Rousseau, qui dans son *Contrat social* signale le cas de l'aristocratie de Berne comme « une exception bien honorable et bien dangereuse », parce que la stabilité politique et la relative

impartialité de son système législatif reposent entièrement sur « l'extrême sagesse de son Sénat »²⁵. Les doutes de Gibbon sur le développement de Berne visaient en outre l'aptitude d'une cité-république à prédominance agraire et militaire à fournir les cadres institutionnels propices à une croissance économique continue chez ses alliés et ses sujets. La menace qui se dressait devant Berne n'était donc pas la guerre sociale, mais le retard économique et une insignifiance croissante sur la scène européenne.

Dans un passage clé de sa *Lettre*, Gibbon affirme qu'un souverain a le devoir « de faire jouir à son peuple tous les avantages de la Société Civile »²⁶, par quoi il entend les lois, la religion, les mœurs, les sciences, le commerce, les manufactures et l'agriculture. C'est là que les défauts de Berne sont les plus éclatants, surtout si l'on compare ses réalisations économiques et culturelles à celles d'autres pays d'Europe.

Quand je considère ce qu'étoient alors la France, l'Angleterre, la Hollande ou l'Allemagne, j'ai de la peine à me persuader qu'ils étoient les memes pays, que ceux qui portent aujourd'hui ces noms. De Barbares ils sont devenus civilisés, d'ignorans éclairés, et de pauvres, riches. Je vois des villes ou il y avoit des deserts et les forets defrichées se sont converties en champs fertils. Leurs princes et leurs ministres, un Henri-quatre, un Sully, un Colbert, une Elizabeth, un de Wit, un Frederic-Guillaume ont operé ces merveilles. La perspective du pays de Vaud n'est point aussi riante. Les arts languissans faute de ces recompenses que le prince seul peut donner, nul commerce, nulles manufactures, nuls projets utiles pour le pays un engourdissement general qui regne partout! Cependant les princes dont je viens de parler n'avoient que des momens pour ces objets ou les Bernois ont eu des siecles. Que n'auroient-ils pas fait, ces grands hommes rarement tranquilles sur le trone, si pendant deux-cent douze ans, ils n'eussent eu que des voisins pacifiques et des peuples soumis?²⁷

Les républiques agraires, dans l'Europe moderne, ne paraissaient tout simplement pas aptes à produire de bons souverains. Ce jugement était largement partagé par une partie de l'élite lausannoise acquise aux idées de réforme et de progrès, que Gibbon fréquenta durant son deuxième séjour. Plusieurs de ces Lausannois étaient membres de la Société économique fondée à Berne en 1759. Par le journal du lieutenant baillival Jean Henri Polier de Vernand, nous savons que Gibbon participa à l'une de leurs réunions le 11 juin 1763, qui fut l'occasion de célébrer la visite d'un jeune noble polonais, Michel Mniszech, et de son tuteur vaudois, Élie Bertrand, premier pasteur

de l'Église française de Berne et secrétaire de la Société économique²⁸.

Alors que dans l'esprit de ses fondateurs bernois, la Société économique avait pour but de trouver des moyens d'améliorer la productivité de la république, les discussions qui se tenaient au sein des sections locales des territoires sujets prenaient souvent un caractère plus ouvertement politique. Dans le Pays de Vaud notamment, des membres se demandaient s'il était réaliste d'escompter une amélioration économique en l'absence d'ajustements institutionnels. Le climat de défiance latente entre la société mère à Berne et ses sections vaudoises explique pourquoi les membres qui assistèrent à la réunion avec le jeune noble polonais demandèrent à Bertrand s'il avait « commission de la Société de Berne de visiter celle de Lausanne »²⁹. Bertrand, dont la réponse ne fut pas consignée, insista cependant sur l'importance des « sociétés correspondantes », moyen selon lui de « conserver un canal innocent de remontrances au Prince »³⁰. À peine quelques mois plus tard, Mniszech et lui réussirent à convaincre la Société économique de Berne d'ouvrir un concours sur le thème de « l'esprit de la législation », par référence à Montesquieu. Trois des quatre essais récompensés avaient été écrits par des Vaudois, parmi lesquels Jean Bertrand, le frère d'Élie, et le président de la section lausannoise, Gabriel Seigneux de Correvon, que Gibbon rencontra à plusieurs reprises pendant son deuxième séjour. Pour des raisons évidentes, aucun des essais publiés ne contient de critique ouverte à l'encontre de Berne. Malgré cette autocensure, les textes montrent que leurs auteurs partageaient les soucis de Gibbon quant aux limites politiques que le corporatisme de la République imposait au développement économique. Les essais envoyés anonymement et non publiés conservés dans les archives de la Société économique ne témoignent pas d'une semblable retenue et sont généralement plus diserts dans le débat sur les défauts du gouvernement bernois et les entraves qui empêchaient le Pays de Vaud d'atteindre un niveau économique à la hauteur des avantages de sa situation géographique³¹.

Deux essais manuscrits rédigés par une autre connaissance de Gibbon, François Seigneux, juge des cours civiles et pénales de la ville de Lausanne et auteur de traités de droit et de projets de réformes économiques, fournissent une bonne illustration des débats politiques et économiques qui purent intéresser Gibbon en 1763 et 1764. Écrites entre 1762 et 1764, les « Lettres sur les diverses formes de gouvernement » et la « Lettre à un Amy concernant un projet d'arrangement pour les affaires du Paÿs de Vaud », présentent une ressemblance frappante avec

l'essai que Gibbon était en train de rédiger exactement à la même période³².

Seigneux reprend comme Gibbon la mise en garde de Montesquieu sur le risque que Berne court à suivre l'exemple de l'ancienne Rome, en dépit d'une politique pour l'instant exemplaire :

C'est une chose bien singulière que dans notre République il ne se détourne pas un Denier des Revenus de l'Etat au profit de ceux qui en sont les chefs & qui le gouvernent. C'est cependant une chose certaine & qui leur fait honneur infini, aussi la Sagesse de l'administration, l'Economie des finances, l'ordre qui règne dans tous les divers Départemens multiplie chaque jour les Richesses de la République ; Si elle est un jour écrasée ce sera sous le poids de sa propre prospérité ; Lisez Monsieur, quatre mots que vous trouverez là-dessus dans un ouvrage de Montesquieu, sur les causes de la Décadence des Empires, Vous y trouverez une Espèce de Prophétie que je souhaite de tout mon cœur, qui n'ait jamais son accomplissement.³³

Une fois encore, la cause de cette concentration de richesse et de pouvoir à Berne n'était pas l'expansionnisme militaire, mais – non sans ironie – le genre même de politique vertueuse que de nombreux observateurs à travers l'Europe en étaient venus à considérer comme une digne alternative républicaine à la monarchie commerciale moderne. Le premier problème est que le système fiscal de Berne aggrave automatiquement la pénurie de numéraire. Les paysans paient leurs impôts en nature, généralement sous forme de blé, lequel est ensuite transporté à Berne pour y être vendu aux enchères. Plus tard, Rousseau fera de ce système la pierre angulaire de son projet de réforme fiscale pour la Corse et la Pologne. Selon Seigneux, Berne, au lieu de réinjecter l'argent dans l'économie vaudoise, entasse ses revenus sous les voûtes de l'hôtel du gouvernement, interrompant ainsi la circulation naturelle de l'argent au sein de l'économie intérieure : « l'argent sort par mille canaux du Païs, et ne rentre par aucun, ce qui rend nécessairement sa ruine prochaine »³⁴. Comme cela ne cesse de faire augmenter les taux d'intérêt, la petite et moyenne paysannerie a toujours plus de peine à réinvestir pour améliorer la productivité des exploitations ou à hypothéquer les dettes contractées en raison des droits de succession.

Deuxièmement, ce qui pour Seigneux contribue aussi au lent étranglement de l'économie vaudoise, c'est la manie de la République d'édicter des lois somptuaires et son erreur à vouloir idéaliser l'héroïsme de l'abnégation. Comment donc, demande-t-il, peut-on espérer le développement du commerce et l'établissement de manufactures

lorsque toute manifestation de luxe est regardée comme corrosive pour la constitution morale de la société ? Si les vertus héroïques ont peut-être eu leur raison d'être dans les premiers temps d'une république, elles deviennent ensuite incontestablement pernicieuses, notamment du point de vue des sujets, parce qu'elles consolident l'idée erronée selon laquelle les citoyens et les sujets doivent tout à la république, alors que la république ne doit rien aux individus.

Convenés avec moy, Monsieur, que c'est une situation bien peu desirable que celle de sujets d'une république à qui il doit tout pendant que la république ne luy doit rien ; Cela est encore plus sensible non seulement pour ceux qui ont de l'ambition, mais encore pour tous ceux qui doués de talents et de mérite sont obligés de les enfouir faute d'occasion de les mettre à profit pour leur propre utilité et pour celle du public.³⁵

Dans la recherche de la meilleure forme de gouvernement, la question à laquelle il faut apporter une réponse n'est pas de savoir si ce gouvernement offre l'égalité ou la liberté, mais s'il propose un cadre institutionnel permettant à chaque individu de la société de déployer ses talents et de poursuivre ses ambitions « pour le bien de la société et pour son propre avantage ». Et Seigneux de conclure que, envisagée selon cette perspective, Berne se trouve clairement du mauvais côté de l'histoire. L'avenir appartient plutôt aux monarchies modérées qui « ouvrent un vaste champ aux espérances de tout homme habile et appliqué, qui est en état de se distinguer en quelque genre ». La liberté des Vaudois, qui dans l'idée que défend Seigneux consiste principalement en une décharge fiscale, n'est pas comparable à la liberté des sujets que leur monarque laisse s'embarquer sur la voie périlleuse de l'enrichissement personnel et de la quête de gloire. Tel est aussi, bien sûr, l'argument fondamental de la *Lettre* de Gibbon dans sa comparaison entre le retard économique vaudois et les progrès réalisés par d'autres régions d'Europe sous un régime monarchique.

Les Bernois étaient également sensibles aux avertissements de Montesquieu. C'était notamment le cas des jeunes patriciens qui se réunissaient dans l'« État extérieur », auquel Bousquet avait dédié en 1742 son édition des *Considérations*. Plusieurs de leurs discours tenus entre 1757 et 1766 établissent un parallèle avec la Rome républicaine afin d'évaluer à quel point on peut dire que Berne a commencé par imiter Rome avant de dévier de sa route [fig. 3]. Durant les premières guerres de conquête, selon Johann Rudolf Sinner, Berne semble en effet suivre le schéma classique : « Elle s'agrandit en usant des mêmes



Fig. 3. Erasmus Ritter, *Projet idéal pour une nouvelle porte de la Ville de Berne*, aquarelle, 1759. Collection privée.

artifices que ceux qui avaient élevé Rome au-dessus de ses voisins. Elle anéantit ses ennemis ou les admit dans sa bourgeoisie. Elle conclut des alliances avec les plus faibles afin de rabaisser les plus puissants et de subjuguier finalement les uns et les autres»³⁶. Johann Rudolf Tschiffeli, le futur fondateur de la Société économique, fit une comparaison similaire dans son discours sur les principes politiques de la Berne des premiers temps :

Notre Berne, pendant les trois à quatre premiers siècles de son existence, connut une destinée plus grande que celle de Rome pendant une durée semblable, elle produisit autant de grands hommes, soumit des ennemis plus puissants et étendit plus loin ses frontières. [...] Les murs de la fière Rome peuvent-ils, comme nos remparts, se glorifier de n'avoir jamais été escaladés ? Les Gaulois victorieux étaient-ils plus redoutables que la puissance des Bourguignons piétinée dans l'effroi ; et les petites cités du Latium étaient-elles plus acharnées, plus implacables et plus indomptables que les bandes des princes et seigneurs voisins, dont la fierté fut humiliée à Laupen et dont les vastes terres révèrent le sceptre de Berne depuis bien-tôt trois siècles ?³⁷

Si Berne, dans les premiers temps, valait Rome pour l'élan expansionniste, elle suivit aussi l'exemple de cette république antique dans la manière d'intégrer les peuples soumis : « Loin de détruire l'ennemi vaincu, la condition première et nécessaire de la réconciliation est qu'il devienne un soutien, un défenseur et un citoyen de l'État. Par un traité, les châteaux encore défendables qu'il possédait passent à la République comme maisons ouvertes »³⁸. Tschiffeli et les autres orateurs – et cela est plus important – voyaient cependant aussi de nettes différences entre les deux républiques. Ce qui, d'abord et avant tout, distinguait Berne de Rome, c'est que la première avait rapidement conclu des alliances avec des États voisins, mettant ainsi effectivement des limites à son élan de conquête et passant d'une politique expansionniste à une politique de préservation. C'est également l'avis qu'exprime l'historien Johannes Müller dans ses *Considérations sur le gouvernement de Berne* : « Les Bernois [à la différence des Romains] conserveront cet état, parce qu'ils eurent la sagesse d'en être contents. Ils posèrent leurs armes victorieuses, mais sans en oublier l'usage »³⁹.

Aux yeux des jeunes Bernois, les prévisions de Montesquieu quant au déclin pratiquement inévitable de Berne n'avaient guère de consistance. La question toutefois n'était pas de savoir si Berne avait réussi cette transition de la politique d'expansion à la politique de préservation.

D'un point de vue vaudois, elle était de savoir comment la République de Berne, dans le futur, avait l'intention de gouverner son vaste territoire ; si elle allait tenter de résoudre les problèmes liés au pouvoir municipal, en particulier la jalousie à l'encontre des succès économiques des territoires sujets, ou si, comme l'affirmaient Gibbon et Seigneux, elle allait continuer à imposer des réglementations qui profitaient avant tout à la ville souveraine de Berne. Pour les observateurs contemporains, il était difficile de connaître la direction dans laquelle Berne s'était engagée, ou même d'évaluer sa position par rapport à l'ensemble du canton. Alors que certains auteurs, tant bernois que vaudois, ne cessaient de demander des réformes législatives et économiques, en imaginant une nouvelle république par-delà ses vestiges moyenâgeux, où la ville de Berne ne serait rien de plus que le siège d'une administration cantonale, d'autres – notamment ceux qui redoutaient une contamination par l'esprit séditieux de Genève – espéraient consolider la paix sociale en insistant sur ce qui, prétendaient-ils, faisait l'originalité du système constitutionnel de leur canton, à savoir une alliance de communes et de villes autonomes sous la conduite bienveillante de la ville, elle aussi autonome, de Berne. Ainsi que le fit observer Karl Ludwig von Haller en 1799, une confusion était apparue dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle à propos de la signification du terme « république », quant à savoir s'il s'appliquait uniquement à la ville de Berne ou au contraire à l'ensemble du canton⁴⁰. Dans les années 1770, pour certains Vaudois, tel Frédéric-César de La Harpe, lui-même admirateur de Gibbon et versé dans l'étude de la Rome antique, le terme pouvait déjà signifier simplement le gouvernement de la loi et s'appliquer à l'ensemble du canton. Une manière de voir catégoriquement rejetée par son interlocuteur bernois, le juge Karl Christoph Steiger von Tschugg, qui lors d'une discussion animée lui rappela : « Vous êtes nos Sujets »⁴¹.

Gibbon n'intervint pas dans ces débats. Mais en 1783, au moment de son installation définitive à Lausanne, toutes les hésitations qu'il aurait pu avoir encore durant son second séjour s'étaient dissipées. Il était devenu un partisan déclaré de Berne, et cette position s'affermir à mesure que le tapage de la révolution devenait plus perceptible. Heureux de la société du bailli Gabriel Albrecht von Erlach et de son épouse Salomé, il prit sur lui de rappeler à ses connaissances lausannoises les avantages dont jouissait le peuple vaudois sous le gouvernement modéré de Berne. En septembre 1787, il écrivit à Catherine de Sévery, son amie proche, qu'il n'avait jamais regretté un seul instant d'avoir quitté Londres pour s'établir à la Grotte : « La tranquillité du gouvernement dont vous ne sentez pas assez le prix et qui vaut mieux peut-être que notre liberté orageuse,

un peuple aimable, une société douce et facile, la politesse réunie avec la simplicité des mœurs, voilà les objets que j'ai cherchés à Lausanne que j'y ai trouvés et que j'aurais difficilement trouvés ailleurs»⁴². L'année suivante, il se montra encore plus enthousiaste dans sa lettre à l'avoyer Friedrich von Sinner, affirmant : « Des ma plus tendre jeunesse, j'ai connu la sagesse et l'équité du Gouvernement Bernois, et dans ma retraite à Lausanne je partage depuis cinq ans le bonheur commun des sujets de la R[épublique]. » On n'en attendait pas moins de l'auteur d'une lettre adressée au Conseil de Berne pour le remercier de l'avoir exempté de la taxe d'importation sur sa cargaison de vin de Madère. Mais il n'y a pas de raison de le supposer insincère, lui qui signe en se qualifiant d'« homme libre qui n'a jamais su flatter ni les peuples ni les princes »⁴³. Une fois que la Révolution eut éclaté en France, Gibbon acquit la conviction que l'Angleterre et la Suisse comptaient parmi les rares « pays heureux »⁴⁴ qui restaient encore, et dont la constitution demandait à être défendue contre les « mesures brutales des barbares de Gaule »⁴⁵. Face à l'émergence de ces « nouveaux Romains »⁴⁶, ainsi qu'il les qualifie, et « du plus noir démon de l'enfer, le démon de la démocratie »⁴⁷, il en vient à regarder le Pays de Vaud comme son « paradis », où le régime modéré des « paisibles ours » de Berne garantit que « le peuple et en particulier les paysans ne sont pas favorables à une révolution »⁴⁸.

Pour Gibbon, la question n'était plus de savoir si Berne, suivant l'exemple de Rome, allait au-devant d'une guerre sociale à l'intérieur de ses frontières, ou sortirait perdante de la lutte économique avec d'autres nations en Europe, mais si les structures communales dont était issue l'organisation politique de la Suisse pouvaient résister à l'assaut idéologique des néo-Romains révolutionnaires. Dans ses *Mémoires*, il résuma précisément ce qu'il pensait être la différence essentielle entre la liberté du peuple vaudois et celle que revendiquaient les révolutionnaires : « While the Aristocracy of Bern protects the happiness, it is superfluous to enquire whether it be founded in the rights of man : the œconomy of the state is liberally supplied without the aid of taxes ; and the magistrates *must* reign with prudence and equity, since they are unarmed in the midst of an armed nation »⁴⁹. Dans une réimpression de la *Lettre* de Gibbon, insérée en 1814 dans un recueil de textes patriotiques vaudois, l'éditeur Pierre François Correvon, lui-même adversaire déclaré de Berne, tenta d'expliquer le changement d'attitude de Gibbon en alléguant qu'il avait atteint un âge « où l'on n'aspire qu'au repos »⁵⁰. À la lumière du projet d'histoire des libertés helvétiques, conçu en 1765 puis abandonné, il est permis de se demander si ce changement d'attitude fut vraiment aussi

important que l'affirme Correvon. L'« Introduction à l'histoire Générale de la République des Suisses », pour reprendre le titre du manuscrit, était avant tout une étude sur le fédéralisme et l'autonomie communale dans la Suisse du bas Moyen Âge⁵¹. David Hume, qui avait lu le manuscrit, trouva le sujet trop étriqué pour pouvoir intéresser un large public, mais à Gibbon, cette matière fournissait l'occasion d'étudier les origines médiévales des libertés européennes. Vu sous cet angle, l'exemple de Berne retint son attention, parce qu'il montrait comment des régimes bien gouvernés et fermement attachés aux traditions du droit coutumier pouvaient atteindre un degré de stabilité que des monarchies commerciales plus avancées couraient alors le risque de perdre.

Traduit de l'anglais par Laurent Auberson.

- 1 Voir les contributions des parties 4 et 5 de ce volume.
- 2 Voir Béla Kapossy, «Bern und das Europa der Aufklärung», in Franz C. Brunner et Claudia Lehmann (éd.), *Hôtel de Musique und Grande Société in Bern: 1759-2009*, Murten etc., Licorne Verlag, 2009, p. 15-31.
- 3 Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Lausanne, Marc-Michel Bousquet, 1749, p. 104.
- 4 *Id.*, p. 103.
- 5 *Id.*, p. 108.
- 6 *Id.*, p. 109.
- 7 *Id.*, p. IX.
- 8 Voir Edward Gibbon, «Journal de mon voyage dans quelques endroits de la Suisse, 1755», in *Miscellanea Gibboniana*, p. 5-84; Brian Norman, *The Influence of Switzerland on the Life and Writings of Edward Gibbon*, Oxford, Voltaire Foundation, 2002, p. 7-20; Béla Kapossy et Richard Whatmore, «Gibbon and Republicanism», in Karen O'Brien et Brian Young (dir.), *The Cambridge Companion to Edward Gibbon*, Cambridge, CUP, 2018, p. 128-146.
- 9 Gibbon, «Journal de mon voyage dans quelques endroits de la Suisse, 1755», in *Miscellanea Gibboniana*, p. 12 (Salluste, *Conjuration de Catilina*, VIII).
- 10 *Id.*, p. 53.
- 11 Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains*, *op. cit.*, p. 104.
- 12 Gibbon, «Journal de mon voyage dans quelques endroits de la Suisse, 1755», in *Miscellanea Gibboniana*, p. 58.
- 13 *Id.*, p. 62.
- 14 Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 122-130.
- 15 *Id.*, p. 126-127.
- 16 *Id.*, p. 127.
- 17 *Id.*, p. 128.
- 18 *Id.*, p. 263. Voir aussi le commentaire de Gibbon sur Chambéry, qu'il visita plus tard dans ce même mois, en route pour l'Italie: «Chamberry est la capitale de la Savoie. Les rues sont larges et bien percées, mais les maisons baties sur des arcades plutôt commodes que belles, me paroissent très laides. Il n'y pas un seul edifice qui merite l'attention d'un Etranger. On dit cependant que la ville est remplie de Noblesse et qu'on y vit très agréablement. Combien de rapports avec Lausanne.» *Gibbon's Journey from Geneva to Rome. His Journal from 20 April to 2 October 1764*, éd. Georges Bonnard, London, Thomas Nelson, 1961, p. 2.
- 19 Gibbon, «La lettre de Gibbon sur le gouvernement de Berne», in *Miscellanea Gibboniana*, p. 125.
- 20 Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 160.
- 21 *Id.*, p. 161.
- 22 *Id.*, p. 165.
- 23 Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains*, *op. cit.*, p. 104.
- 24 *Gibbon's Journey from Geneva to Rome*, *op. cit.*, p. 79.
- 25 Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social, ou Principes du droit politique*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1762, vol. 3, chap. 5 «De l'Aristocratie», p. 154, note.
- 26 Gibbon, «La lettre de Gibbon sur le gouvernement de Berne», in *Miscellanea Gibboniana*, p. 131.
- 27 *Id.*, p. 131-132.
- 28 Morren, *La Vie lausannoise au XVIII^e siècle*, p. 109-110.
- 29 *Id.*, p. 109.
- 30 *Id.*, p. 110.
- 31 Ce sujet est actuellement étudié par Auguste Bertholet dans le cadre de sa thèse de doctorat en histoire moderne à l'Université de Lausanne.
- 32 François Seigneux, «Lettres sur les diverses formes de gouvernement» et «Lettre a un Amy concernant un projet d'arrangement pour les affaires du Paÿs de Vaud», [1762-1764], cote BCUL, IS 1931, carton 71.
- 33 Lettre de François Seigneux «concernant le Gouvernement Monarchique et Republicain», cote BCUL, Fonds Seigneux, IS 1931/17/21.
- 34 *Id.*
- 35 *Id.*
- 36 Johann Rudolf Sinner de Ballaigues, «Die italiänischen Kriege. Rede gehalten den 23. April 1759», in *Patriotische Reden, gehalten vor dem hochlöblichen aussern Stande der Stadt Bern*, Bern, Beat Ludwig Walthard, 1773, vol. 1, p. 27.
- 37 Rudolf Tschiffeli, «Rede gehalten im Hornung 1766», in *Id.*, vol. 2, p. 63-64.
- 38 *Id.*, p. 77.
- 39 Johannes Müller, «Considérations sur le gouvernement de Berne», in *Essais historiques*, Berlin, G. J. Decker, 1781, p. 72.
- 40 Karl Ludwig von Haller, «Karakteristik der Verfassung der Schweiz vor der durch das französische Direktorium bewirkten Revolution», *Deutsches Magazin*, 9 août 1799, p. 108-110.
- 41 Frédéric-César de La Harpe, *Mémoires. Première période, 1754-1795 (Cahier A)*, Plessis-Piquet, [Lausanne], 1804-[1837], cote BCUL, IS 1918, Ba 1. Selon la transcription établie pour *Lumières. Lausanne*, version du 4.05.2017.
- 42 Lettre à Catherine de Sévery, [Uckfield], [mi-septembre 1787], in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 71.
- 43 Lettre à Friedrich von Sinner, [Lausanne], [23 septembre 1788], in *Id.*, p. 128-129.
- 44 Lettre à Lord Sheffield, Lausanne, 15 décembre 1789, in *Id.*, p. 185.
- 45 Lettre au même, Lausanne, 5 octobre 1792, in *Id.*, p. 277.
- 46 Lettre au même, [Lausanne], 20-27 octobre 1792, in *Id.*, p. 283.
- 47 Lettre à Lady Elizabeth Foster, [Lausanne], 8 novembre 1792, in *Id.*, p. 287-288.
- 48 Lettre à Lord Sheffield, Lausanne, 30 mai 1792, in *Id.*, p. 261.
- 49 Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 185.
- 50 [Pierre François Correvon Demartines], *Du Canton de Vaud et de la Ville de Berne; de leurs rapports entr'eux et avec la Suisse en 1814*, [s.l.], [s.n.], 1814, p. 127.
- 51 *The Miscellaneous Works of Edward Gibbon*, vol. 3, p. 98-155; Norman, *The Influence of Switzerland*, *op. cit.*, p. 88-94; Kapossy et Whatmore, «Gibbon and Republicanism», art. cit., p. 135-137.

Jacques Sablet: Arts, Vérité et Politique

Béla Kapossy

En 1747, l'éditeur Marc-Michel Bousquet, à l'occasion du dixième anniversaire de son imprimerie, publia les volumineux *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse*, de Charles Guillaume Loys de Bochat. Pour remercier les autorités de Berne de leur soutien, il reproduisit en frontispice une vignette au dessin très recherché [fig. 1]. Sous la devise *Latius sub aegide lucebit* («Il brillera plus largement sous l'égide»), elle montre la figure assise de la *Veritas nuda*, la Vérité nue, entourée de putti très affairés qui présentent un livre fraîchement imprimé à la Minerve bernoise, laquelle les protège contre les forces de l'impunité. Un personnage à l'allure lugubre s'enfuit par la gauche, tandis qu'à droite, un ange annonce au son de sa trompette les bonnes nouvelles aux habitants d'une ville visible à l'arrière-plan. Au premier abord, la vignette de Bousquet, utilisée pour la première fois en 1738, paraît empruntée au répertoire iconographique de l'époque sur le thème du défenseur de la foi – en l'occurrence la République de Berne protégeant les piliers du protestantisme autant contre le catholicisme que contre l'hétérodoxie.

Un examen attentif des attributs de l'allégorie de la Vérité suggère cependant une interprétation plus humaniste et plus profane, en adéquation avec un ouvrage sur l'histoire ancienne de la Suisse, écrit par un érudit, jusnaturaliste renommé autant qu'historien

civil. Selon l'explication de l'ouvrage classique de Cesare Ripa, *Iconologia*, d'où est tirée l'allégorie, le soleil au-dessus de la figure symbolise la lumière dissipant les ténèbres, comme la vérité le fait dans l'esprit :

Le Livre qu'elle tient ouvert, signifie que dans les Ecrits des bons Auteurs qui nous apprennent les Sciences, se trouve la Vérité des choses ; & la branche de palme, que la Vérité n'a pas moins de force à se roidir contre les efforts qui s'y opposent, qu'en a la palme à se relever plus l'on essaye de l'abattre. [...] estant cette Sapience immortelle à qui rien ne peut résister, elle est plus forte par conséquent que toutes les choses du Monde: aussi est-ce pour la mesme raison qu'elle foule un Globe de l'un de ses pieds.¹

Encadrant la vignette de Bousquet, des globes et des instruments de mesure sont là pour souligner que la vérité se fonde sur des principes scientifiques et non simplement sur une inspiration divine. Minerve apparaît donc comme la protectrice des arts et des sciences plutôt que de la foi, et le personnage qu'elle foule au pied symbolise davantage l'ignorance que l'irréligion. Ce passage de la religion aux arts et aux sciences se manifeste avec plus d'évidence encore sur une seconde vignette insérée au début de la dédicace à Leurs Excellences de Berne [fig. 2], où Minerve est assise, tenant un bouclier aux armes de Berne,



Fig. 1. Marque typographique de l'éditeur Bousquet sur l'une des pages de titre de Charles Guillaume Loys de Bochat, *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse et sur les monumens d'antiquité qui la concernent*, Lausanne, Marc-Michel Bousquet, 1747-1749. BCUL, cote 2F 210/3.

face à une figure féminine pudiquement vêtue, qui désigne trois putti tenant une corne d'abondance. Bousquet n'aurait pas pu choisir d'allégories plus adéquates pour illustrer le début des Lumières protestantes dans le Pays de Vaud, dont Gibbon, à son arrivée en 1753, put percevoir les dernières expressions.

L'imprimerie de Bousquet se servit de sa vignette originale, à peine retouchée, jusqu'en 1774², à la fois parce qu'elle était devenue la marque officielle de son entreprise et probablement aussi parce qu'elle rendait l'idée que l'éditeur se faisait du rôle immuable de Berne comme protectrice des arts et des sciences dans les territoires sujets de la République. Tout le monde ne paraissait cependant pas avoir la confiance de Bousquet dans la stabilité des relations entre le Pays de Vaud et la République souveraine de Berne. C'est ce que laisse voir l'œuvre du peintre Jacques Sablet, qui sur l'un de ses tableaux les plus étonnants proposa une réinterprétation subtile mais d'effet spectaculaire des deux vignettes que Bousquet avait ajoutées aux volumes de Loys de Bochat de 1746. Sablet, né en 1749, avait passé une grande partie de sa jeunesse à Lausanne³. À l'instar de son frère François, Jacques Sablet se rendit à Paris pour y devenir l'élève de Joseph-Marie Vien, qui était alors un des pionniers du néo-classicisme français. En 1775, il suivit son maître à Rome, où celui-ci avait été nommé directeur de l'Académie de France. L'année suivante, il obtint une bourse d'étude de Leurs Excellences de Berne. Nous sommes malheureusement peu renseignés sur la fréquence des aides financières de ce genre dont il bénéficia, mais nous savons que la bourse de Sablet fut renouvelée à plusieurs reprises, et qu'en 1779, lorsque les ressources commencèrent à lui manquer, il envoya à Berne un tableau allégorique dans l'espoir de se voir confier la commande d'une version de plus grand format et plus élaborée. Le gouvernement bernois ayant décliné son offre, Sablet réalisa le tableau à ses frais. En 1781, il fit parvenir cette version définitive aux autorités de Berne, qui l'achetèrent finalement pour le prix de 100 écus et l'exposèrent dans la galerie de la Bibliothèque publique de la ville⁴. L'esquisse est conservée au Musée des Beaux-Arts de Lausanne [fig. 3], tandis que la définitive a rejoint la collection du Kunstmuseum de Berne et porte le titre *Die Allegorie der Republik Bern wird in den Tempel der Künste eingeführt*⁵ [fig. 4]. Une seconde version, aux couleurs plus vives et aussi plus détaillée, du tableau de Lausanne a été découverte tout à fait par hasard lors d'une visite au Los Angeles County Museum of Art⁶.



Fig. 2. Vignette insérée au début de la dédicace à Leurs Excellences de Berne dans le premier volume de Loys de Bochat, *Mémoires critiques [...]*, op. cit., 1747. BCUL, cote 2F 210/1.

L'allégorie de Sablet, sur l'esquisse, a pour décor le sombre intérieur d'un grand portique à colonnes ioniques. Au premier plan, Minerve se reconnaît à son casque. Elle tient par la main une femme représentant la République de Berne et la mène vers deux artistes qui l'accueillent avec des gestes de bienvenue. À leurs côtés s'élève une grande statue de marbre qu'il vient apparemment d'achever, tandis que tout à droite, un putto est debout près d'un tableau monté sur un chevalet à peine visible. Derrière lui, trois femmes dévêtues forment un cercle. Deux d'entre elles, de part et d'autre de la troisième, tiennent une couronne

au-dessus de sa tête. À gauche, plusieurs femmes habillées forment un groupe autour d'une statue assise dans l'ombre, grandeur nature, qui du haut de son piédestal domine toute la scène. Une des femmes désigne la statue du doigt, d'autres portent divers objets, comme de grandes urnes funéraires et des couronnes de laurier. Les deux figures juste à gauche de l'allégorie de la République de Berne tiennent le bas de son manteau pourpre et font donc manifestement partie de son entourage.

Bien que Sablet, dans un autoportrait de jeunesse, se présente comme un bibliophile, il nous est impossible de savoir s'il a eu connaissance des *Mémoires critiques* de Loys de Bochat édités par Bousquet. Néanmoins, les vignettes et les tableaux exploitent une thématique très proche. Les figures principales renvoient aux personnages de Minerve et de Berne – et la figure sculptée assise est munie d'attributs qui permettent de l'interpréter soit comme l'Histoire, soit comme la Vérité, tandis que le motif des trois putti sur la seconde vignette de Bousquet réapparaît sous la forme des trois Grâces à droite dans le tableau de Sablet. Il y a toutefois d'importantes

différences. Premièrement, Bousquet a divisé en deux figures la Minerve bernoise, donnant ainsi à l'allégorie de Berne un rôle différent. Si sur la vignette, elle dégage une certaine assurance, la peinture quant à elle représente une Berna plutôt perplexe et souhaitant que Minerve lui explique l'intérêt des beaux-arts. L'expression très vive, voire hostile, qui se lit sur le visage des deux femmes de sa suite laissent supposer que Minerve devra user d'une certaine force de persuasion. La deuxième différence, beaucoup plus importante, concerne la figure de la Vérité. Sur la vignette de Bousquet, elle occupe le centre de la scène et rayonne. Sablet, au contraire, l'a reléguée dans l'angle supérieur gauche de son tableau. Le livre et la plume sont bien visibles, mais le globe, qu'un putto empêche de tomber du piédestal, disparaît

Fig. 3. Jacques Sablet, Esquisse pour l'Allégorie de la République de Berne introduite dans le temple des Arts, huile sur toile, 33 x 47.5 cm, 1779. MCBA, inv. 1143.





Fig. 4. Jacques Sablet, *Allégorie de la République de Berne introduite dans le temple des Arts*, huile sur toile, 226 x 178 cm, 1781. KMB, inv. G0816.

presque dans l'obscurité de la niche de la statue. Et le soleil, habituellement placé au-dessus de la tête de la Vérité, brille maintenant de l'extérieur et répand sa lumière non sur la figure de la Vérité, mais sur l'œuvre sculptée de l'artiste. Le décalage le plus étonnant dans la composition de Sablet concerne toutefois la signification de la statue elle-même : ses attributs, à savoir la grenade éclatée dans la main droite, les serpents dans la main gauche et les sacs de grains à ses pieds, en font une allégorie de la Démocratie telle que décrite par Ripa. Selon ce dernier, la grenade symbolise l'union des assemblées populaires, les serpents ces démocraties qui à la différence des monarchies ne peuvent jamais s'élever à la grandeur mais se soucient des nécessités élémentaires, tandis que les sacs de grains représentent l'agriculture.

On ignore si Sablet a exprimé de quelconques convictions politiques, aussi les raisons qui l'ont amené à inclure une figure symbolisant la Démocratie restent-elles quelque peu mystérieuses, d'autant plus que le Pays de Vaud, durant les années 1770, ne connut pas de débat ouvert sur la démocratie. Sablet, renommé pour la qualité de ses compositions picturales, nous suggère cependant quelques idées pour la lecture qu'il convient de faire de son tableau. Un indice est la manière dont il utilise la lumière pour faire de la conversation entre Berna et la Vérité une conversation entre Berna, Minerve et la Démocratie. La Vérité, ou l'Histoire, est toujours là, mais elle a perdu à la fois son éclat et l'attention de Berna. On pourrait voir dans cette statue une représentation de la Vérité historique dont les récits de la gloire militaire de la république ont été vidés de leur sens. Elle a fait place à la Démocratie, forme nouvelle de vérité, à laquelle Berna devrait prêter attention, une vérité qui rappelle au pouvoir souverain ses devoirs, non seulement envers les artistes, mais envers tous ses sujets. Ayant vécu en artiste à Paris, Sablet avait connu les multiples possibilités qu'une société métropolitaine offrait à un peintre en début de carrière. Dans les milieux urbains, et particulièrement en régime monarchique, les artistes pouvaient tirer profit de la consommation ostentatoire que pratiquaient les classes les plus mobiles de la société, les collectionneurs et les riches touristes à la recherche de souvenirs à rapporter de leur Grand Tour. En revanche, dans les républiques oligarchiques comme Berne, l'art continuait à être regardé comme un danger pour la moralité, un luxe susceptible de favoriser l'irrationalité dans le comportement financier et de saper l'édifice social. À en croire un critique

d'art de l'époque, Jean-Louis-Philippe Bridel, cette réalité n'était pas propre à la République de Berne et à ses territoires, mais concernait l'ensemble de la Confédération: «En Suisse, [...] aucun secours pour commencer, aucun encouragement pour persister dans sa carrière, aucun avantage quand on est parvenu au but.»⁷ Et de fait, l'allégorie de Sablet fut une des rares peintures dont le gouvernement de Berne fit l'acquisition au cours du XVIII^e siècle.

Cependant, loin de n'être qu'une invitation élégante et élaborée à soutenir les arts, son tableau contenait un message politique sans ambiguïté. Que Berna y soit montrée s'éloignant de la sombre figure de la Vérité pour se diriger, hésitante, vers la source de lumière suggère que Sablet demandait un réexamen en profondeur des valeurs sociales qui jusqu'alors étaient considérées comme indispensables à la préservation de l'indépendance de la République, à savoir les vertus militaires, la discipline fiscale et le soutien à l'agriculture, valeurs que les esprits éclairés, dans le Pays de Vaud, prenaient de plus en plus pour cibles de leurs critiques. Dans les années 1760, des ministres protestants, tels Benjamin Carrard et Jean Bertrand, ou des juristes comme François Seigneux avaient déjà plaidé en faveur d'une plus grande ouverture économique et de la création de nouvelles manufactures afin de remédier à la stagnation dans la partie romande de la République de Berne. Durant les années 1770-1780, la critique de la politique économique traditionnelle de Berne devint un motif littéraire dans la production romanesque des auteurs vaudois. L'éducation esthétique jouait un rôle de premier plan parmi les différents modèles de réforme, et l'étonnante toge écarlate que porte le sculpteur

sur le tableau de Sablet signale peut-être la nouvelle fonction sociale que l'artiste était appelé à revêtir. Vue comme une figuration des principaux piliers des débats de l'époque sur les progrès sociaux et économiques, l'allégorie de Sablet devient moins énigmatique. Elle rapproche le peintre de Gibbon, dont la célèbre *Lettre sur le gouvernement de Berne*, écrite durant son second séjour à Lausanne, de 1763 à 1764, émettait une vive critique du régime bernois, fondée sur la comparaison entre le retard économique du Pays de Vaud et la prospérité des régions voisines à régime monarchique. La *Lettre* de Gibbon ne fut publiée qu'après sa mort et Sablet ne put en avoir connaissance, mais il ne fait nul doute qu'il eût entièrement adhéré à cette opinion.

1 Cesare Ripa, *Iconologie ou la science des emblèmes*, trad. Jean Baudoin, Amsterdam, Adrian Braakman, 1698, vol. 1, p. 253. Edward A. Maser (éd.), *Baroque and Rococo Pictorial Imagery. The 1758-1760 Hertel Edition of Ripa's*

«*Iconologia*» with 200 engraved Illustrations, New York, Dover, 1971, p. 50.

2 Je dois cette information à M. Silvio Corsini. Voir R.I.E.C.H, le « Répertoire des imprimeurs et éditeurs suisses actifs avant 1800 », une base hébergée par la BCU de Lausanne, < <https://db-prod-bcul.unil.ch/riech/intro.php> >.

3 Voir Anne van de Sandt et al., *Les Frères Sablet (1775-1815). Peintures,*

dessins, gravures, cat. expo. Nantes-Lausanne-Rome, Rome, Centre culturel français, 1985; Daisy Agassiz, « Les peintres Sablet », *RHV*, n° 37/6, juin 1929, p. 161-179.

4 Pour une analyse plus détaillée de ce tableau, voir Béla Kapossy, « The Painter as Patriot: Jacques Sablet (1749-1803), on Democracy, Friendship and the Arts », in Patrick Coleman et al. (dir.), *Reconceptualizing Nature, Science, and Aesthetics. Contribution à une nouvelle approche des Lumières helvétiques*, Genève, Slatkine, coll. Travaux sur la Suisse des Lumières 1, 1998, p. 215-229.

5 Matthias Frehner et Valentina Locatelli (dir.), *Kunstmuseum Bern Meisterwerke*, München, Hirmer, 2016, p. 46-47.

6 Voir Béla Kapossy, « Die Republik Bern und die europäische Aufklärung », in Georg von Erlach (dir.), *Hôtel de Musique und Grande Société in Bern 1759-2009*, Murten, Licorne Verlag, 2009, p. 14.

7 Jean-Louis-Philippe Bridel, « Lettres sur les artistes suisses maintenant à Rome » (1789), *Étrennes helvétiques et patriotiques*, 1790, vol. 8.

« Nous sommes tous montés à l'Église, pour voir la cérémonie du jour. C'était la présentation du Bailli à la grande Église, et la prestation du serment par la ville de Lausanne, les vassaux et toutes les communautés du bailliage. Le grand ministre Polier de Bottens a prêché à cette occasion. Il nous a étonnés; au lieu de ces compositions sans chaleur et sans idées qu'il qualifie que trop souvent du nom de sermons, il a fait paraître aujourd'hui les talents d'un orateur et les sentiments d'un citoyen. Il a su parler au Souverain de ses devoirs et au peuple de ses droits fondés les uns et les autres sur la volonté des hommes libres qui voulaient se donner un prince et non point un tyran. Il a loué peu, avec justesse et sans fadeur. Son débit et son geste étaient assortis au ton de son sujet: ils étaient pleins de dignité, d'onction et de force. »



Utopies rurales et gentlemen anglais dans les romans de Suisse romande (1759-1798)

Helder Mendes Baiao

Contrairement à la France ou à l'Angleterre, il n'existe pas en Suisse de littérature de genre utopique au XVIII^e siècle. La formule « utopies rurales » doit donc être comprise dans un sens large, c'est-à-dire dans le cadre philosophique des réformes de société des *Lumières*. Si les auteurs romands n'ont pas de projet méthodique précis pour changer la société¹, ils proposent des idées qui s'inspirent du républicanisme antique afin de trouver des solutions aux problèmes qui les inquiètent, parmi lesquels le renforcement des États monarchiques, de leurs bureaucraties, ainsi que le pouvoir économique grandissant qui attaque les bases traditionnelles de la solidarité chrétienne. Dès lors, une réforme agricole paraît le moyen le plus sûr pour régénérer la société. La fin des communaux n'est pas étrangère à cette réflexion, car la privatisation des terres communes obligeait les propriétaires terriens à assumer pleinement la fonction de producteurs de denrées alimentaires pour tous². En Europe, une des premières sociétés économiques verra le jour à Berne en 1759 et sera suivie par beaucoup d'autres sur l'ensemble du continent.

Très tôt, la réforme agricole se dote d'une coloration poétique, sous la plume des romanciers et essayistes surgissent des références à Théocrite, Virgile ou Ovide; tel un archipel convoité, les images de l'âge d'or surgissent à l'horizon de ce grand retour à la terre. Pour comprendre la teneur idéologique de cette imagerie républicaine agraire, il est nécessaire de se plonger dans les différentes représentations que véhiculent alors les théoriciens et écrivains.

Le retour à la terre s'accompagne d'un imaginaire de la simplicité, qui renforce l'idéal-type – au sens wébérien – des réformes agricoles, en les lestant de vertus civiques, économiques ou encore religieuses. Dans la préface à son *Bonheur rural*, le moine franciscain Pierre Étienne insiste sur le fait que le peuple le plus puissant est aussi celui qui bénéficie du plus grand nombre de cultivateurs³. Comme ses contemporains, l'auteur fait l'éloge de la République romaine et de sa puissance lorsque celle-ci bénéficiait de la force guerrière de paysans patriotes et aguerris aux lourdes tâches de l'agriculture.

Gibbon, Lausanne et la littérature romande

Lors de son deuxième séjour à Lausanne entre août 1763 et avril 1764, Edward Gibbon consigne dans un journal ses impressions de voyage⁴. Comme d'autres compatriotes, il s'arrête dans la ville lors de son Grand Tour qui le mène en Italie. Logeant chez Henri de Crousaz, il note ses allées et venues entre sa pension à la rue de Bourg et le château de Mézery, propriété des Crousaz (p. 410, fig. 2). Après les tumultes parisiens, Gibbon profite d'une atmosphère studieuse et redécouvre un environnement qui évolue entre deux univers: l'urbain et le rural [fig. 1 et 4]. À Lausanne, Gibbon peut constater les effets de la liberté républicaine – même s'il estime que les Lausannois confondent repos et paix avec liberté⁵ – et il critique le contrôle bernois

Fig. 1. Détail de *Vue de Lausanne depuis la campagne de Beaulieu*, aquatinte, 6.9 x 10.5 cm, [début XIX^e s.].
BN, cote GS-GUGE-TRACHSLER-F-19.

exercé sur les Vaudois qui empêche selon lui Lausanne de déployer son plein potentiel économique. La question de l'absence de manufactures dans le canton de Vaud agite alors le public, car elles seules, croit-on, pourraient absorber le surplus de main-d'œuvre provenant des campagnes et aussi permettre aux Vaudois et aux Suisses de se procurer les objets qu'ils ne produisent pas dans le pays et qui leur sont nécessaires pour leur développement⁶.

En Europe, c'est un Bernois qui le premier détail la psychologie anglaise. Dans ses *Lettres sur les Anglais et les Français et sur les voyages*⁷, Bêat Louis de Muralt définit les traits essentiels de la psychologie nationale des Anglais : mélancoliques, violents, suicidaires, passionnés par la liberté, bizarres, excentriques et aimant la paix de l'esprit. La teneur du caractère anglais est précisée par Montesquieu qui y associe une dimension politique. L'histoire anglaise faite de coups d'État et d'usurpations monarchiques offre le tableau d'une marche progressive vers la liberté civile. Le peuple anglais est libre, car dans sa sagesse et sa détermination il a su se doter d'une institution qui limite le pouvoir royal : le Parlement. Sous la plume de Montesquieu le parlement anglais apparaît à la fois comme une institution nécessaire à la bonne marche de la vie démocratique, mais aussi comme le symbole de l'excellence de la nation anglaise qui étonne alors l'Europe par ses réalisations économiques, sociales, culturelles et politiques.

Avec *La Nouvelle Héloïse* (1761), Jean-Jacques Rousseau offre au Pays de Vaud et à ses habitants une publicité jusqu'alors inédite en Europe. Le roman de Rousseau introduit également dans le paysage helvétique un personnage, Lord Édouard Bomston, qui s'harmonise idéalement avec le caractère simple, franc et philosophe des habitants des berges du Léman⁸ [fig. 2]. Les échos de Lord Édouard Bomston, la figure de l'Anglais pragmatique et plein de bon sens, résonneront longtemps dans la littérature vaudoise et laissent entrevoir comment les contemporains auraient perçu Edward Gibbon lors de ses visites dans le Pays de Vaud. Déjà Rousseau pensait compléter *La Nouvelle Héloïse* d'une suite intitulée *Les Amours de Milord Édouard Bomston*. Lord Bomston se débat alors contre les tentations des sens. Cette suite n'est pas unique, car en terres vaudoises il en paraîtra au moins une autre, *Les Aventures d'Édouard Bomston pour servir de suite à La Nouvelle Héloïse*. Selon la préface du « traducteur », Gabriel Seigneux de Correvon, l'ouvrage serait une belle infidèle inspirée d'un autre roman de Friedrich August Clemens Werthes⁹.

Dans le dernier quart du XVIII^e siècle, les personnages anglais foisonnent dans les romans de Suisse romande. Ils sont généralement représentés comme des



Fig. 2. Jacob Folkema, «La matinée à l'Angloise», d'après le dessin d'Hubert Gravelot, eau-forte et burin, 17.8 x 11 cm, [1761]. Planche illustrant Julie ou la Nouvelle Héloïse de Rousseau, et parue dans le recueil édité séparément chez Duchesne en 1761. MAH, Genève, inv. E 2011-0823-009.

S'inspirant d'une lettre de Saint-Preux à Milord Édouard (V^e partie, lettre III), la scène évoque la réunion intime de la société des belles âmes de Clarens et c'est cet éloignement des mondanités qui la rend «anglaise». On y découvre Saint-Preux tenant une gazette, M. de Wolmar, atablé devant un service à thé, et Julie assise légèrement en retrait sur la droite. À ses côtés, la femme de chambre est concentrée sur sa dentelle. Les deux parents observent avec un «air de contemplation rêveuse et douce» leurs enfants commenter un livre d'images – selon les instructions de Rousseau données au dessinateur.

êtres légèrement excentriques, mélancoliques et épris de liberté¹⁰. Ils incarnent tour à tour des gentilshommes en quête d'aventures, comme Lord Bomston, mais aussi de jeunes nobles qui parcourent les régions romandes pendant leur Grand Tour et qui se glissent dans la vie des sociétés locales, voire pour les plus entreprenants, qui s'éprennent de jeunes femmes. Parfois dans les romans, ces nobles poussent l'audace jusqu'à les enlever¹¹. Ce ne sera pas le cas d'Edward Gibbon qui, quoique tombé amoureux de Suzanne Curchod, n'essaiera jamais de l'enlever ni de l'épouser d'ailleurs. L'Angleterre est vue comme le pays de la liberté, mais aussi le lieu où s'épanouit l'activité commerciale, et les romanciers soulignent volontiers les liens qui unissent les villes du giron helvétique à Londres. Dans le roman du Genevois Jacob Vernes, *Confidence philosophique*¹², le jeune protagoniste est envoyé dans la capitale anglaise par son père pour se familiariser avec les arcanes du commerce. C'est également dans cette ville qu'il développe son esprit de philosophe.

En Suisse romande, des romancières et romanciers exploitent les différents motifs que nous venons de souligner, les figures anglaises offrant toujours de multiples variations sur les thèmes de la liberté, de la politique, de la botanique, de la culture, de l'argent ou de l'économie. Dans les romans de Samuel de Constant, les figures anglaises offrent à la fois certains détails sur les nobles pratiquant le Grand Tour comme des réflexions cocasses sur la liberté. Ainsi M. Oldcomb dans *Laure ou lettres de quelques femmes de Suisse*, gentilhomme «bizarre», qui n'aime à rien couper dans son jardin, car la liberté exige que le moindre brin d'herbe pousse à sa guise. Ainsi, il entretient un jardin foisonnant entouré de hautes haies afin de préserver un coin de nature sauvage dans sa propriété¹³. Impressionné par cette esthétique naturelle, le père de Laure Germosan songe, lui aussi, à se doter d'un jardin à l'anglaise, c'est-à-dire d'un espace vert qui ne serait pas taillé et où des chemins sinueux contourneraient les arbres. Ici le jardin sert de métaphore philosophique, car le lecteur noue aisément un lien entre une nature luxuriante traversée de chemins cachés et la profonde *solidité* du raisonnement anglais qui fascine la jeune Laure. D'ailleurs ces qualités anglaises sont consolidées par la réussite économique de ce peuple mélancolique. La famille Germosan ruinée devra son salut à un parent anglais qui, mourant inopinément, a la bonne idée de lui léguer son immense fortune. Les Germosan pourront ainsi continuer à soutenir leur rang au sein des familles vaudoises. Dans *La Nouvelle Héloïse*, Lord Bomston jouait déjà ce rôle de sage philosophe, de figure tutélaire et de riche familier dénouant sa bourse au moment opportun. L'influence anglaise ne

s'arrête pas aux personnages de roman, mais traverse le genre lui-même. *La Nouvelle Héloïse* est un roman qui imite les œuvres de Samuel Richardson, notamment *Clarissa* ou *Pamela*¹⁴. Rousseau a emprunté aux romans anglais leur réflexion sur une morale sensible et leur quête de réalisme. De même Samuel de Constant (1729-1800), Isabelle de Charrière (1740-1805), Constance de Cazenove d'Arlens (1755-1825) – née Constant d'Hermenches –, Jeanne-Françoise Polier (1759-1839), Françoise-Louise de Pont Wullyamoz (1751-1814) ou Marie Agier (1742-1820) reproduiront les modèles, les motifs anglais et les personnages d'Anglais chimériques¹⁵. L'épanouissement du genre romanesque en Suisse romande doit énormément à l'évolution du genre dans la société anglaise.

La romancière d'origine néerlandaise Isabelle de Charrière, établie dans la Principauté de Neuchâtel (alors rattachée au royaume de Prusse) et mariée à un parent de la famille de Sévery qui a été très liée à Gibbon, introduit nombre de personnages anglais dans ses romans dont l'aventure se déroule sur sol helvétique ou en Angleterre lorsqu'il s'agit de récits rapportant la vie des familles françaises émigrées à Londres après 1789. Un de ces romans, *Les Lettres de Mistriss Henley*, met en scène un noble anglais qui fait le malheur de sa femme. L'action ne se déroule pas en terres helvétiques, mais dans un lieu imaginaire : Hollowpark. Isabelle de Charrière propose un personnage habité par les valeurs qui séduisent l'aristocratie helvétique. Ce gentilhomme s'est retiré avec sa fraîche épouse sur son majestueux domaine avec l'objectif de le mettre en valeur grâce à l'agriculture et à divers aménagements qui doivent permettre à ses gens de vivre en paix et heureux. Sa jeune épouse s'y ennueie terriblement – elle affirme que « des coups de poing me seraient moins fâcheux que toute cette raison »¹⁶. Elle regrette la cour, son brillant et ses divertissements. Lorsque son mari reçoit une demande l'appelant auprès du roi, Mistriss Henley croit venue l'heure de sa délivrance. Las, le mari refuse arguant de la frivolité de la cour et de l'importance de ses propres activités rurales. Ce roman, écrit par une romancière exigeante et critique à l'égard des mythes suisses écoulés, illustre une limite à la fascination anglaise. Comme le constatent Mylord Bomston, dans *La Nouvelle Héloïse*, et Gibbon, dans son journal, la noblesse vaudoise ne donne pas de prérogatives particulières. Si en Angleterre la noblesse peut s'enrichir par le commerce, dans le Pays de Vaud elle vit de ses rentes ou pratique le métier des armes. C'est notamment la pratique des professions guerrières qui donne à la noblesse vaudoise trop d'« affectation », comme le note Gibbon dans son journal¹⁷. Ce qui empêchait l'exemple commercial et nobiliaire anglais d'être reproduit ; de plus

les nobles vaudois ne disposaient pas des ressources, des domaines, ou de l'existence d'une cour princière qui leur auraient permis de renoncer à l'idéal pastoral et aristocratique de leur *Weltanschauung*.

Le Pays de Vaud et l'esprit de réforme romanesque

L'entrepreneur éditeur yverdonnois Fortuné-Barthélemy de Félice consigne dans les articles de son *Encyclopédie* dédiés à l'économie l'obligation des propriétaires terriens de mettre en valeur leurs domaines afin d'offrir aux cultivateurs et paysans une activité régulière et du pain sur les tables¹⁸. Les romancières et romanciers romands, à l'exemple de Constance de Cazenove d'Arlens ou de Samuel de Constant, reprennent dans leurs écrits ces réflexions agricoles et déploient une galerie de personnages de propriétaires de campagnes qui tentent d'améliorer le sort de leurs paysans et d'accroître la productivité des terres.

Dans les *Lettres d'un évêque français à la nation* (1789), Isabelle de Charrière développe également l'idée qu'il convient au peuple de quitter les villes pour retourner à la campagne :

Je vois nos villages peuplés et florissants. Je vois entre ces villages quantité de petits hameaux et de fermes isolées, où l'on ne craint plus les voleurs, comme on les craindrait aujourd'hui ; le maître de la ferme et ses fils vigoureux, munis d'un fusil et d'un gros dogue, ont tout ce qu'il faut pour avoir du courage. Une fontaine ou un puits dans la cour, un arbre sous lequel s'assièrent, le dimanche, de jeunes gens dispos et bien vêtus, des poules et autres animaux courant autour d'une étable [...]. Je vois à Paris un quart de fiacres de moins, parce que les chevaux des fiacres sont à la charrue, ainsi que les conducteurs [...]. Heureuse épargne de l'argent public, plus heureuse régénération des mœurs, ô combien a gagné ma belle et florissante patrie !¹⁹

L'une des plus harmonieuses images du bonheur pastoral est celle de la fête des vendanges de *La Nouvelle Héloïse*²⁰. Dans cette scène, Rousseau transforme une activité viticole en vitrine de l'idéal patriarcal. Les paysans qui pratiquent les vendanges divertissent la maisonnée de Wolmar, maîtres et serviteurs s'amusent innocemment en pratiquant une activité pénible, mais que le respect des rythmes propres à chacun rend agréable. On célèbre la fin de la journée de travail par le chant et la danse.

Chez Samuel de Constant, la ville représente toujours un lieu de perdition. Le cadre urbain est l'espace où évoluent les spéculateurs ou les financiers véreux, comme « M. de la Hausse »²¹. C'est également là où résident les faux amis, les femmes de peu de vertu et les accapareurs de toutes sortes qui travestissent les sentiments humains et les immolent à leurs vils intérêts privés. Dans les cités de fiction – mais la réalité est-elle bien différente ? – s'organise donc une économie de l'exploitation de la campagne. M. Bompré, le personnage principal du *Mari sentimental* [fig. 3], ne va-t-il pas jusqu'à imaginer une société de bourgeois vertueux qui achèteraient aux paysans l'ensemble de leur production annuelle pour que ceux-ci évitent les marchés urbains, endroits où ils perdent leur bourse et leur vertu²². La corruption est donc intrinsèquement liée au cadre urbain : la ville détruit les liens communautaires, elle enduret les caractères, développe l'amour-propre et émousse les sentiments de l'amitié. Les individus cessent donc de se considérer comme appartenant à une grande famille humaine et déploient dans les plis de leur amour-propre un ensemble de stratégies afin d'acquérir du prestige au détriment d'autres hommes. Ils perdent donc le contact avec la nature et préfèrent aux simples goûts de la campagne les avantages de l'opinion et du luxe. M. Bompré en fait la cruelle expérience, car épousant une femme de la ville, il voit progressivement son caractère naturel broyé par une épouse qui ne songe qu'à des questions de préséance, de prestige et d'éclat.

Utopie pastorale et modernité anglaise : des différences assumées

La *felix mediocritas* helvétique que les romanciers mettent en scène inspire également les textes les plus idéalistes comme *Du gouvernement des mœurs* (1784) écrit par le bourgmestre lausannois Antoine Polier de Saint-Germain. Chez ce dernier, le mythe de la Rome républicaine encourage une lecture liant la « véritable religion », faite de simplicité et de vertu, et les mœurs citoyennes, frugales, austères et rurales. Cette lecture utopisante du phénomène républicain traverse l'Océan atlantique, car St John de Crèvecoeur dans ses *Lettres d'un cultivateur américain*, traduites par l'auteur en 1784, rend hommage au jeune État américain. Il souligne l'absence d'administration envahissante et la rareté des taxes, et insiste sur le fait que chaque Américain travaille d'abord pour lui-même et sa famille, et non pour l'État. Cette représentation des États-Unis, où le travail personnel et l'esprit d'indépendance sont valorisés, sera convoquée par Constance de Cazenove d'Arlens. Celle-ci

refuse l'ordre nouveau dicté par la France en Suisse après 1798 et lance ses personnages à la recherche du bonheur des *farmers* américains : rural, patriarcal et esclavagiste²³.

Les utopies rurales du Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle partagent principalement un idéal moral et un imaginaire de la sensibilité. La campagne devient le lieu de la régénération des mœurs, et le paysan, dur à la tâche, incarne le pendant du citoyen-soldat vigoureux [fig. 4]. Les différences sociales sont préservées, car il incombe au patriarcat de pérenniser par ses qualités le régime aristocratique. Au sein de cette philosophie conservatrice apparaît sporadiquement le rêve d'une petite république campagnarde dotée d'une constitution simple qui organiserait un peuple vertueux et sage dont les chefs seraient animés d'un solide esprit patriotique et agirait pour l'intérêt commun. Cette espérance nobiliaire – au sens qu'Ernst Bloch accorde au mot – sera cependant balayée par la Révolution française.

La fascination très perceptible qu'exercent les Anglais est inspirée par leur liberté à la fois politique et morale; ces deux dimensions se nourrissent mutuellement. Pour

Fig. 3. Pages de titre de [Samuel de Constant], *Le Mari sentimental*, [Lausanne], [s.n.], 1783; [Isabelle de Charrière], *Lettres écrites de Lausanne* [1785], Genève, se trouve à Paris, chez Prault, 1788; [Béat Louis de Muralt], *Lettres sur les Anglois et les François et sur les voïages*, [Genève], [J. Fabri et J. Barillot], 1725. BCUL, cotes AA 2876, 1M 1980 BIS, 1C 1250+1.



les raisons économiques et politiques que nous avons esquissées, l'Angleterre, avec son système politique et ses mœurs, apparaît comme un idéal enviable, mais peu adapté aux réalités helvétiques à la fois moins cosmopolites, mais aussi plus austères. Dans *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne* d'Isabelle de Charrière, la mère de Cécile s'inquiète de l'effet des fortunes anglaises sur les mœurs locales²⁴ [fig. 3]. Les jeunes Anglais très fortunés s'enhardissent aux élans amoureux les plus exaltés, mais aussi les plus compromettants. Le sublime de cette liberté inquiète également, il contredit la *médiocrité helvétique* faite de simplicité, mais surtout de limites. La puissance anglaise démontre un vorace appétit, dévoile des passions indomptables. Samuel de Constant lorsqu'il traduit, avec ses filles Rosalie et Lisette, le roman de William Godwin qu'il intitule en français *Caleb Williams ou Les choses comme elles sont*, se penche sur une mélancolie qui associée à l'idée excessive de l'honneur détruit toute pondération, toute philosophie, tout pragmatisme²⁵. M. Falkland, le faux héros de ce roman dédié aux insuffisances du système judiciaire anglais, est un Lord dans toute sa splendeur, très bien né et très bien éduqué. C'est un philosophe. Il finit néanmoins

par tuer un de ses pairs et par persécuter inlassablement le serviteur, Caleb Williams, qui a découvert le crime. Samuel de Constant a donc cherché à mettre en avant une œuvre qui nuance la supposée avance juridique des Anglais, mais le traducteur a aussi voulu relever que la liberté que l'Europe leur envie est alimentée par le caractère sanguin et violent que Bêat Louis de Muralt avait décrit dans ses *Lettres sur les Anglais*.

En conclusion, les romans reflètent la fascination, mais aussi les doutes qu'exercent les Anglais chez les Romands. La liberté et la tolérance religieuse, associées à une certaine similitude culturelle et aux valeurs républicaines, sont les critères qui transparaissent le plus dans la littérature. Néanmoins, la modernité anglaise suscite

Fig. 4. Anonyme, *Vue de Lausanne depuis la campagne de Beaulieu*, aquarelle, 6.9 x 10.5 cm, [début XIX^e s.]. BN, cote GS-GUGE-TRACHSLER-F-19.

L'urbain et le rural sont régulièrement mis en scène dans les vues lausannoises du XVIII^e et du début du XIX^e siècle.



des interrogations. Par exemple, il est possible de percevoir une certaine méfiance chez les auteurs qui semblent le plus attachés aux valeurs républicaines classiques comme Samuel de Constant ou Isabelle de Charrière. Samuel de Constant et ses filles, qui traduisent *Caleb Williams*, s'attachent à diffuser dans le monde francophone une traduction d'une œuvre contemporaine, mais, comme l'a relevé Valérie Cossy²⁶, les traductrices et le traducteur refusent de suivre Godwin dans sa modernité littéraire. Les Constant proclament leur attachement à l'élégance française traditionnelle, au classicisme des formes stylistiques, alors que la

littérature de Godwin évolue dans un registre nouveau. C'est ce classicisme qui dévoile le traditionalisme des Constant, car il est une expression des valeurs aristocratiques. Cette caractéristique n'est pas que le reflet du devoir de se soumettre aux exigences du marché français du livre, c'est-à-dire aux codes de la censure et aux exigences du style. C'est aussi un atavisme social, le conservatisme éclairé des Constant, mais aussi d'Isabelle de Charrière, exprime un humanisme moderne – incarné en partie par la philosophie de la sensibilité –, mais également une timidité démocratique renforcée par la conscience nobiliaire du rang social.

- 1 Comme ceux que proposent les utopies classiques, où la cité idéale y est décrite dans les moindres détails.
- 2 Markus Mattmüller, « Biens communaux : 2. L'époque moderne : transformation et disparition », in *DHS*, version du 17.05.2001.
- 3 Pierre Étienne, *Le Bonheur rural, ou, Lettres de M. de***, à M. le Marquis de**** [etc.], Paris, Buisson; Nantes, Augustin-Jean Malassis, 1788, vol. 1, p. V-VI.
- 4 Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*.
- 5 *Id.*, p. 263.
- 6 Gibbon, *La Lettre sur le gouvernement de Berne* [1763], in *Miscellanea Gibboniana*, p. 109-141.
- 7 Bêat Louis de Muralt, *Lettres sur les Anglais et les Français et sur les voyages* [1728], Paris, Honoré Champion, 1933.
- 8 C'est de cette façon que la psychologie suisse et vaudoise est décrite dans les récits de voyage et les essais géographiques ou politiques qui abordent la Suisse.
- 9 Friedrich-August-Clemens Werthes, *Les Aventures d'Édouard Bomston pour servir de suite à la Nouvelle Héloïse*, trad. Gabriel Seigneux de Correvon, Paris, Lavillette, 1790.
- 10 Dans le proverbe de Samuel de Constant, *Le Médecin de la montagne*, ces traits sont tournés en dérision à travers le personnage d'un patient anglais qui répond ainsi à son docteur : « Moi je veux point guérir pardiou, je suis venu en Suisse pour voir les montagnes, ma foi c'est pas grand chose ces montagnes, ça fait rien à moi, et quand je serai retourné en Angleterre, je veux me tuer, c'est la liberté anglaise, et j'ai pas besoin de vous ». Samuel de Constant, *Le Médecin de la montagne*, in *Recueil*

- de pièces dialoguées ou guenilles dramatiques*, Genève, Dufart; Paris, Moutard & Desenne, 1787, t. I, p. 177. Je remercie Béatrice Lovis pour m'avoir rappelé cette référence.
- 11 Dans *Le Mari sentimental* de Samuel de Constant, un jeune noble anglais essaie d'enlever une jeune paysanne. Cf. Samuel de Constant, *Le Mari sentimental* [1783] suivi de *Lettres de M^{rs} Henley* [1784] de Mme de Charrière, éd. Pierre Kohler, Lausanne, Édition des Lettres de Lausanne, 1928.
- 12 Jacob Vernes, *Confidence philosophique* [1771], Londres [i. e. Lausanne], [F. Grasset], 1788, 2 vol.
- 13 Samuel de Constant, *Laure ou Lettres de quelques femmes de Suisse*, Genève, Barde & Manget; Paris, Buisson, 1786-1787, vol. 2, p. 61.
- 14 La société littéraire de Lausanne, à laquelle a également participé Edward Gibbon, propose dans une session du 17 mars 1782 la question suivante : « Pour quelles raisons Fielding, Richardson et Rousseau ont-ils introduit des héros de romans vicieux ? ». La question montre le lien de la littérature rousseauiste avec les modèles anglais.
- 15 Dans le cadre de ce court article, nous ne pouvons aborder l'ensemble de la production romanesque romande. Cependant, il serait curieux d'analyser des récits peu abordés par la critique comme *Alfrede, ou le Manoir de Warwick* (1794), les *Orphelines de Flower Garden* (1798-99), *Edward Mowbray* (1818) et le *Château de Bothwell, ou l'Héritier* (1819) de Constance-Louise de Cazenove d'Arlens ou *La Veuve anglaise, ou la retraite de Lesley Wood* (1813) de Jeanne-Françoise Polier. Nous avons également décidé d'intégrer à nos observations certains textes d'Isabelle de Charrière, car même si la Dame du

- Pontet était originaire des Provinces-Unies son regard aiguisé et sa situation « d'étrangère » lui ont fourni des qualités d'analyse très fines.
- 16 Constant, *Le Mari sentimental*, *op. cit.*, p. 245.
- 17 Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 13 et 263.
- 18 Voir les articles « Oeconomie domestique », « Oeconomie politique » et « Oeconomie rustique », in *Encyclopédie d'Yverdon*, 1774, vol. 30.
- 19 Isabelle de Charrière, *Œuvres complètes*, éd. Jean-Daniel Candaux, C. P. Courtney et alii, Amsterdam, Genève, G. A. Van Oorschot, Slatkine, 1981, vol. 10, p. 152.
- 20 Jean-Jacques Rousseau, *La Nouvelle Héloïse* [1761], Paris, Gallimard, 1961, V^e partie, lettre VII.
- 21 Personnage maléfisant que l'on découvre dans *Laure ou Lettres de quelques femmes de Suisse*, *op. cit.*
- 22 Constant, *Le Mari sentimental*, *op. cit.*, p. 85.
- 23 Constance de Cazenove d'Arlens, *Lettres de Clémence et d'Hippolite*, Brunswick, Alexandre Pluchart, 1806.
- 24 Isabelle de Charrière, *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne* [1785-1787], in *Œuvres complètes (romans, contes et nouvelles 1 : 1763-1797)*, Amsterdam, Van Oorschot, 1980, vol. 8, p. 145.
- 25 William Godwin, *Les choses comme elles sont : ou les aventures de Caleb Williams*, traduit de l'anglais par des gens de la campagne [Samuel de Constant et ses filles, Rosalie et Lisette], Lausanne, Hignou & Comp., 1796, 3 vol.
- 26 Valérie Cossy, « *Caled Williams* traduit "par des gens de la campagne" », *Annales Benjamin Constant*, n° 22, 1999, p. 45-71.

La dernière vision politique de Gibbon

Richard Whatmore

*Did the leopard change his spots at the end of his life*¹ ?

Cette question a été soulevée à maintes reprises depuis la publication des *Miscellaneous works* d'Edward Gibbon en 1796 par son ami et exécuteur littéraire John Baker Holroyd, Lord Sheffield. Gibbon rencontre Sheffield à Lausanne, en 1763, lors de son Grand Tour. Ils deviennent bientôt des amis intimes et c'est pour Sheffield Park, à Fletching dans le Sussex, que Gibbon quitte Lausanne le 9 mai 1793, le jour de son 57^e anniversaire, alors que la France est en proie aux armées révolutionnaires. Bien que Gibbon ait été préoccupé par l'éventualité que la Terreur atteignît son refuge suisse, le motif de son départ était d'offrir son soutien à Sheffield qui venait de perdre brusquement sa femme. Après la mort de Gibbon survenue le 16 janvier 1794, Sheffield reconstitue l'autobiographie de son ami à partir des six versions laissées dans ses papiers ; il y ajoute de la correspondance, en particulier celle qu'il a échangée avec lui, couvrant les vingt dernières années de sa vie et dont les sujets n'avaient pas été abordés dans ses mémoires. Si la correspondance tardive de Gibbon ne perd en rien son ton jovial, elle révèle à la fois une grande anxiété à propos des conséquences de la Révolution française. Cet élément est nouveau, car à la fin des années 1780, Sheffield écrivait encore à leur ami commun William Eden que «le Gibbon» restait largement désintéressé par la politique, à tel point qu'il n'avait «pas encore réussi à lui insuffler un véritable zèle politique»².

Les dernières lettres de Gibbon témoignent aussi de son amitié croissante pour le politicien et philosophe irlandais Edmund Burke (1729-1797). Dans une lettre datée du 25 novembre 1793, Gibbon évoque «une délicieuse journée» passée avec Burke ; selon Sheffield, l'historien a une nouvelle fois dîné en sa compagnie peu avant de mourir³. Bien que Gibbon connaisse Burke depuis son accession au parlement en 1774, cette proximité débute lors de la parution en novembre 1790 des *Reflections on the Revolution in France*, un livre dont Gibbon a «soif» et qu'il demande à son éditeur Thomas Cadell de lui envoyer urgemment, tout comme la nouvelle édition de la *Theory of Moral Sentiments* d'Adam Smith⁴. Gibbon considérait

le livre de Burke comme le guide le plus éclairant des événements contemporains, «une médecine admirable contre la maladie française qui a trop progressé, même dans ce pays heureux [la Suisse]. J'admire son éloquence, j'approuve sa politique, j'adore sa chevalerie, et je peux même pardonner sa superstition.»⁵

Quelques mois plus tard, au printemps 1791, Gibbon déclare au sujet de «cette maudite Révolution», qu'il est «tout autant un aristocrate que Burke lui-même»⁶. En se convertissant ouvertement à la politique de Burke, Gibbon s'oppose à l'anticléricalisme révolutionnaire, soutenant le point de vue selon lequel l'attaque du trône et de l'autel en France a eu de terribles conséquences pour la politique. Gibbon met de côté ses derniers travaux comme les *Antiquities of the House of Brunswick*, craignant qu'une fois publiés ils ne soient utilisés par les radicaux pour défier la couronne⁷. Dans ses dernières années, Gibbon se décrit lui-même comme étant passé du statut de citoyen du monde à celui d'ardent patriote. À ses yeux, le patriotisme anglais exige alors une adhésion totale à la constitution dans sa version existante. À la fin de l'année 1792, il est ravi d'entendre que Sheffield a «écrasé les audacieux perturbateurs de la Constitution», faisant référence au rejet de la motion de Charles James Fox du 15 décembre 1792 qui visait à reconnaître la République française, débat dans lequel Sheffield, député de Bristol depuis 1790, prend la parole à la suite de Fox⁸.

Cependant, Gibbon craint tellement le danger de la France révolutionnaire qu'il veut que le gouvernement de William Pitt aille beaucoup plus loin. Même «les réformateurs modérés et bien intentionnés» doivent être empêchés d'agir politiquement car «la moindre innovation» peut plonger le pays «sans gouvernail ni boussole sur un océan sombre et dangereux d'expériences théoriques»⁹. Gibbon va jusqu'à réprimander son ami Sheffield de ne pas s'être prononcé contre toute forme de réforme :

Will you not take some active measures to declare your sound opinions and separate yourselves from your rotten members [the reformers] ? If you allow them to perplex



Fig. 1. Pierre-François Palloy, *Modèle de la Bastille*, pierre et plâtre, 45 x 101.5 x 51.5 cm, [v. 1793]. BHM, inv. H/959a.

government, if you trifle with this solemn business, if you do not resist the spirit of innovation in the first attempt, if you admit the smallest and most specious change in our parliamentary system, you are lost... Do not suffer yourselves to be lulled into a false security. Remember the proud fabric of the French Monarchy. Not four years ago it stood founded as it might seem on the rock of time, force and opinion, supported by the triple Aristocracy of Church, the Nobility, and the Parliaments. They are crumbled into dust, they are vanished from the earth.¹⁰

Gibbon est-il allé jusqu'à regretter son infidélité et reconnaître que l'opposition à la religion chrétienne a entraîné l'effondrement de la société en France? Jusqu'à quel point Gibbon reconnaît-il que les Lumières, qu'il a défendues en Grande-Bretagne et plus particulièrement à partir de sa Lausanne bien-aimée et francophone, doivent être blâmées pour la crise politique sans précédent que connaît alors l'Europe? Oui, Gibbon s'en est repenti, telle est la réponse reportée par Burke lors d'une discussion avec Arthur Young, le 1^{er} mai 1796, au sujet des *Miscellaneous Works* publiés un mois plus tôt par Sheffield:

On my observing that Mr. Gibbon declares himself of the same opinion with him [Burke] on the French Revolution,

he said that Gibbon was an old friend of his, and he knew well before he died, that he heartily repented of the anti-religious part of his work for contributing to free mankind from all restraint on their vices and profligacy, and thereby aiding so much the spirit which produced the horrors that blackened the most detestable of all revolutions.¹¹

Les questions relatives aux opinions de Gibbon à la fin de sa vie ont été abordées récemment par David Womersley avec sa brillante étude sur la construction du texte autobiographique de Sheffield dans le cadre d'un débat de fond sur la nature de Gibbon: le libre-penseur et l'ennemi de l'orthodoxie chrétienne¹². Womersley soutient que Sheffield craignait que l'autobiographie de Gibbon, présentée sans précaution, ne mît en évidence les doutes qu'il avait visiblement sur les conséquences de l'irréligiosité pour les sociétés existantes. Toujours selon Womersley, la publication des mémoires pouvait également souligner l'étendue de l'adhésion de Gibbon aux idées de Burke, auxquelles

Sheffield s'opposait. Ce dernier a toujours estimé que Burke était une figure incohérente, aussi bien en politique qu'en philosophie, devenu un adversaire du changement radical trop tardivement dans sa propre vie. En soutenant les catholiques en Irlande, Burke avait encouru le risque, selon Sheffield, de provoquer une révolution similaire à celle qu'il désapprouvait pourtant en France¹³. Burke était aussi, à ses yeux, un dangereux radical dans sa vision de la politique commerciale britannique, formulée dans l'expression «réforme économique», titre que Burke avait donné à son discours du 11 février 1780¹⁴. Dans cet article, nous souhaitons ainsi esquisser certains des aspects qui se cachent derrière les inquiétudes de Sheffield au sujet de Gibbon et de Burke au début des années 1790, révélant que toute interprétation de leurs opinions tardives est sans doute plus complexe que ce que l'on a pu concevoir jusqu'à ce jour.

Le succès de Womersley pour donner sens aux *Miscellaneous Works* de Gibbon peut être apprécié en examinant brièvement comment Henry Hart Milman s'était déjà confronté au texte, démarche qui a conduit ce dernier à se forger une vision différente des dernières opinions de Gibbon. L'engagement de Milman souligne à quel point Gibbon est resté une figure captivante pour la génération qui suivit, en particulier pour ceux dont on aurait pu s'attendre à ce qu'ils le répudient en tant qu'ennemi de la religion chrétienne. Milman est l'un des plus éminents ecclésiastiques fascinés par Gibbon. Il a publié une réédition de *The Decline and Fall of the Roman Empire* en 1838 en s'appuyant largement sur la traduction française révisée de François Guizot et comprenant des notes détaillées parues dans une deuxième édition en 1828¹⁵. Fils de Sir Francis Milman, médecin de George III, Henry Hart Milman (1791-1868) est considéré comme un prodige à Oxford; il entre dans les ordres à la fin de ses études et entame une brillante carrière académique et cléricale qui le mène rapidement au poste de professeur de poésie à Oxford pour devenir finalement le doyen de St Paul's à Londres. L'une de ses intentions, en élaborant une nouvelle édition du *Decline and Fall*, est d'apporter des compléments d'informations dont Gibbon ne disposait pas. Une autre, selon ses propres dires, est d'identifier «dans un esprit parfaitement honnête et impartial, sans autre désir que celui d'établir la vérité», les «imprécisions ou inexactitudes» de Gibbon sur le christianisme. Milman a cherché à «contrer dans une large mesure l'impression déloyale et hostile orientée contre la religion rationnelle». Ce qui préoccupe avant tout Milman est l'insinuation constante faite par Gibbon dans son grand livre «que les jours de pureté

chrétienne ont été une sorte d'âge d'or poétique» existant dans l'esprit des théologiens plutôt que dans la réalité¹⁶.

Pourquoi Milman s'est-il intéressé au travail d'une personne qu'il considérait comme un dangereux libre-penseur? La raison est en partie la même que pour Guizot. C'était «l'intérêt inhérent du sujet» de la chute de Rome, l'histoire de «la décadence et de la ruine de l'ancienne civilisation [ainsi que] la formation et la naissance du nouvel ordre des choses». Milman cite la description par Guizot du canevas de Gibbon en faisant l'éloge du *Decline and Fall*:

The gradual decline of the most extraordinary dominion which has ever invaded and oppressed the world; the fall of that immense empire, erected on the ruins of so many kingdoms, republics, and states both barbarous and civilized; and forming in its turn, by its dismemberment, a multitude of states, republics, and kingdoms; the annihilation of the religion of Greece and Rome; the birth and the progress of the two new religions which have shared the most beautiful regions of the earth; the decrepitude of the ancient world, the spectacle of its expiring glory and degenerate manners; the infancy of the modern world, the picture of its first progress, of the new direction given to the mind and character of man – such a subject must necessarily fix the attention and excite the interest of men, who cannot behold with indifference those memorable epochs, during which, in the fine language of Corneille «Un grand destin commence, un grand destin s'achève».¹⁷

Milman avoue être franchement captivé par le génie de Gibbon en tant qu'écrivain. Il voit également un parallèle entre sa propre vie d'historien et celle de Gibbon¹⁸. Suite à la publication de son *History of the Jews* (1829), Milman a été condamné par Godfrey Faussett, «Lady Margaret Professor of Divinity» à Oxford, et par Richard Mant, évêque de Down et Connor, pour n'avoir pas perçu le caractère sacré de l'histoire juive¹⁹. Milman qualifie cette critique de «fagoterie épiscopale»²⁰.

Milman se déclare opposé à la critique superficielle de tout écrivain, se considérant lui-même comme une victime de telles attaques. Cela le conduit à percevoir en Gibbon la façon dont il aurait souhaité être lui-même traité par ses propres détracteurs. Milman est pleinement conscient du fait que Gibbon ne partageait pas ses convictions et que l'œuvre de l'historien est teintée de «bigoterie philosophique»²¹. En même temps, l'expérience de la lecture de Gibbon l'amène à apprécier son art d'associer «l'origine et la propagation apostolique de la nouvelle religion avec ses évolutions ultérieures [souligné par Milman]». Gibbon traite l'histoire du christianisme avec une «apathie glaciale» ne

bénéficiant d'« aucun embellissement par la magie de la langue de Gibbon » et faisant plutôt l'objet d'une « dissertation froide et critique »²². Pourtant, l'histoire de Gibbon souligne en réalité « l'origine céleste » du christianisme, car rien d'autre ne peut expliquer son « développement primaire » et « son extension rapide à travers une grande partie de l'Empire romain »²³. Milman conseille à ses lecteurs d'extraire le « sarcasme latent » de la célèbre déclaration de Gibbon sur le christianisme :

The theologian may indulge the pleasing task of describing Religion as she descended from Heaven, arrayed in her native purity. A more melancholy duty is imposed on the historian: he must discover the inevitable mixture of error and corruption, which she contracted in a long residence upon earth among a weak and degenerate race of beings.²⁴

En procédant ainsi, la déclaration pourrait, affirme Milman, « introduire une histoire chrétienne écrite dans un esprit de sincérité chrétienne »²⁵.

L'édition de Milman du *Decline and Fall* a été suivie, en 1840, de l'ouvrage *Life of Edward Gibbon*, qui réimprime le premier volume des *Miscellaneous Works* de Sheffield. Milman ne s'intéresse qu'à l'autobiographie et à la correspondance tardive de Gibbon ; du deuxième volume de Sheffield n'est inclus que l'*Essai sur l'étude de la littérature*²⁶. Milman reçoit l'autorisation du fils de John Holroyd, George Holroyd, 2^e comte de Sheffield, d'examiner les différentes versions de l'autobiographie de Gibbon qui ont servi de base au premier volume de Sheffield. Milman tient compte des règles établies par Sheffield en matière de publication posthume : « Feu Lord Sheffield, par une clause de son testament, a formellement interdit la publication de tout élément extrait de la masse des documents de Gibbon en possession de sa famille ». En examinant les papiers de Gibbon, Milman ne trouve aucune preuve que Sheffield a induit en erreur les lecteurs, comme Womersley l'a affirmé. Au contraire, Milman témoigne du « grand jugement avec lequel feu Lord Sheffield a exercé sa charge ». Il a été juste, déclare Milman, de garder des œuvres cachées « pour lesquelles le public n'aurait trouvé aucun intérêt ». Dans l'ensemble, Milman affirme qu'il n'a « pas trouvé plus de deux ou trois phrases qu'[il aurait] souhaité sauver de l'oubli »²⁷.

Pourtant, alors que Milman souligne combien Sheffield s'est montré fidèle aux textes de Gibbon dans son édition des *Miscellaneous Works*, il enjoint ses lecteurs à interpréter l'autobiographie de Gibbon de manière opposée à celle des récits de vies au parcours hétérodoxe, comme ceux de Rousseau et de Hume. Dans les premières pages de

son autobiographie, Gibbon se demande s'il sera accusé de vanité en écrivant sur lui-même avant de répondre que « le public est toujours curieux de connaître les hommes qui ont laissé derrière eux une image de leur esprit ». Gibbon poursuit en déclarant que ses intentions en écrivant sa propre vie peuvent se justifier par « l'autorité de [ses] maîtres, le grand Thuanus [Jacques Auguste de Thou] et le philosophe Hume »²⁸. D'autres personnages ayant livré des récits de leur propre vie sont ensuite mentionnés par Gibbon, notamment Pétrarque, Érasme, Montaigne et Temple. Puis, au travers des exemples de saint Augustin et de Rousseau, Gibbon affirme que certains écrits autobiographiques sont particulièrement révélateurs en « divulgu[ant] les secrets du cœur humain »²⁹.

Milman précise que Gibbon s'est trompé en établissant un parallèle entre son travail et celui de Hume ou de Rousseau. Dans les notes au début de son édition, Milman déclare que si le portrait de Hume sur sa propre vie est « particulièrement intéressant » parce qu'il révèle une « froideur de tempérament, tant dans le corps que dans l'esprit », cette dernière lui a fait traverser la vie « sans avoir éprouvé, sauf en une occasion, une émotion profonde ou connu la puissance d'une sensation forte ». Milman conclut que, bien que cela soit remarquable, cela signifie en fin de compte que Hume est dénué de pertinence pour comprendre les sociétés érigées sur de puissantes passions conflictuelles, car Hume ne peut pas imaginer les ressentir lui-même :

To this inborn calmness, or almost torpidity of his nature, may be traced both the amiable and philosophic serenity of his life and manners, and the sceptical tendency of his opinions. He was superior to, or at least exempt from, the ordinary disquietudes and anxieties which harass the man of letters. Failure did not depress, nor success elevate him above the usual equable level of his mind. As a writer, he was, as near as possible, a being of pure intellect. The disturbing forces of the imagination and the passions never for an instant interfered with the piercing sagacity of his judgments, or the microscopic precision of his investigations. He had just fancy enough to give an agreeable vividness to his style, and to elevate him, at times, into a master in historic painting. Like an unruffled sheet of water, his mind reflected everything which passed over it with the most clear and exquisite distinctness. At the same time, he was disqualified by this innate placidity for justly appreciating the force of those more violent emotions and loftier sentiments, which agitate mankind in general. He viewed human nature not as a man of "like passions," but as an inquiring metaphysician.³⁰



Fig. 2. Paulus Usteri, «*Le Gouvernement des Jacobins*», dessin à la plume, 19.6 x 15 cm, 1793. BHM, inv. H/51044.

Pour Milman, le scepticisme de Hume est le fruit d'une personnalité tout à fait exceptionnelle ; elle s'est traduite dans des écrits qui « semblent se complaire dans le processus d'enquête, sans se préoccuper de savoir s'il aboutit à une conclusion définitive ou satisfaisante ». Milman poursuit en louant Gibbon pour avoir évité le style de l'autobiographie confessionnelle qui a confirmé le génie de saint Augustin et la sottise de Rousseau. Selon lui, Augustin a créé « la première œuvre dans laquelle le christianisme est fidèlement présenté comme la seule *passion* universelle de l'âme. Avec lui, la nature intellectuelle et spirituelle lutte pour être libre, mais n'est jamais entièrement libérée de son ancienne servitude ». *Les Confessions* de Rousseau, en revanche, sont « le plus paradoxal et le plus douloureux livre de toute la littérature. C'est le développement de la nature animale, dans un langage adapté aux conceptions les plus pures et les plus nobles de l'esprit humain ».

The cold, the serious, the laboured obscenity (for there were passages in the genuine editions too gross for the unfastidious eyes of his own age and country), the irritable and fretful vanity which constantly betrays itself, contrasted with the glow and elevation of the diction, produce a chilling mistrust, a withering suspicion, of all poetry and all eloquence. In Rousseau, likewise, all is serious and earnest, but all is either contradictory or untrue: that which is mean, foul, and profligate, *seems* to come from the depths of the heart as much as the loftiest and purest sentiment; but it is rather that the imagination has so completely habituated itself to speak the language of the feelings, that even when our eyes are opened, when we are disenchanted from the magic of the style, we can scarcely persuade ourselves that all those eloquent dreams of unattainable virtue, those wild and distempered, but still eager yearnings after what is great and ennobling, are the mere creations of an ardent fancy, without any real kindred or communion with the moral being of the man.³¹

Milman conclut que les mémoires de Gibbon peuvent être considérés comme écrits à la manière de saint Augustin, ne suivant nullement les critiques à l'encontre du christianisme formulées par ses pairs, tels Hume et Rousseau. Cela implique que Gibbon a cessé d'être un détracteur du christianisme au moment de rédiger son autobiographie, ainsi que Burke l'a rapporté à Arthur Young. Milman est pleinement conscient qu'un tel jugement équivaut à une critique envers Lord Sheffield, qui est resté sceptique jusqu'à la fin de ses jours.

Si Womersley a totalement réfuté la conclusion de Milman, estimant que l'autobiographie de Gibbon a été présentée de manière hétérodoxe conformément aux vues de Sheffield, dans quelle mesure est-il correct d'envisager que Gibbon a changé d'opinion politique à la fin de sa vie ? Milman aurait reconnu et apprécié l'accent mis par Gibbon sur les conséquences négatives de la Révolution française. Milman qualifie l'ère révolutionnaire de « terrible époque où tout ce qui était sain et sage, de même que tout ce qui était dépassé et inique dans les anciennes institutions de l'Europe, a été mis à terre ». Il est convaincu que la « Providence très miséricordieuse », comme dans le cas de « la tornade, du tremblement de terre et de l'éruption volcanique, apporte à l'homme de nombreux bienfaits ultérieurs »³². Milman est obsédé par le déclin de son époque, la dégénérescence des mœurs et les symboles contemporains de l'apocalypse. Cela ressort clairement dans son premier poème *Belshazzar*, qui décrit la destruction féroce de Babylone³³, ainsi que dans ses hymnes, comme le populaire « When our heads are bowed with woe, When our amer tears o'erflow » [« Quand nos têtes fléchissent sous le malheur, Quand nos larmes amères débordent »]. C'est aussi particulièrement évident dans les poèmes dramatiques comme celui d'*Anne Boleyn*, qui s'efforce d'incarner cet horrible esprit du fanatisme – d'autant plus horrible qu'il est rigoureusement scrupuleux – qui s'est dressé contre nos premiers réformateurs ». Milman n'a cessé d'examiner « la manière dont la bigoterie se durcit en intolérance, l'intolérance en cruauté et en violation des grands principes de la morale. »³⁴. Il est convaincu que seule la foi dans le Christ est une réponse appropriée aux maux du monde. Reste à savoir si le pessimisme de Gibbon sur l'avenir – tel que révélé par l'édition de Sheffield des *Miscellaneous Works* – signifie qu'il doit être considéré, à l'exemple de Burke, comme un chrétien patriote qui a défendu son pays et sa constitution contre l'infidélité étrangère ?

L'un des problèmes de cette interprétation est qu'elle voile le grand changement qui s'est opéré chez Burke et Gibbon à mesure que la Révolution française progressait. Pour chacun, l'événement clé a été la bataille de Valmy le 20 septembre 1792. Jusqu'à cette date, Burke et Gibbon sont tous deux convaincus que la Révolution française a affaibli la France à tel point que si la guerre devait arriver, elle se conclurait rapidement par une défaite. Les *Reflections* de Burke est à cet égard un livre optimiste, qui faisait sens jusqu'en septembre 1792, mais qui, comme son auteur l'a reconnu, n'a plus eu d'intérêt par la suite, la situation politique ayant complètement changé. En 1790 et 1791, Gibbon est tout aussi optimiste parce que la France est « en état de dissolution »³⁵. Gibbon va jusqu'à plaisanter avec

Sheffield en septembre 1789, alors que son ami Jacques Necker l'a informé de l'effondrement de l'État, faute de paiements des impôts ; il écrit que Sheffield lui-même est sans doute « séduit par l'abolition de la dîme »³⁶. La France est apparemment dans le chaos et il y a peu de chances, selon lui, que les troubles s'étendent à la Suisse :

You may likewise hear of tumults and rebellions in Switzerland. Be persuaded, that the popular madness of France and Flanders has not reached these tranquil regions, and that the Swiss have sense enough to fell and maintain their own happiness, which is endeared to them by the disorders of the neighbouring Countries.³⁷

En août 1790, Gibbon déclare à Sheffield être confiant quant au fait que la Grande-Bretagne « retombera sur ses jambes » alors que la France est dans un état épouvantable : « Pauvre France, l'État est dissous, la nation est folle »³⁸. En février 1791, il rapporte à son ami avoir passé quatre jours « au château de Coppet avec Necker » ; en raison de la morosité régnant en France, Necker est devenu « le plus misérable des humains ». Gibbon n'arrive pas à le comprendre car Necker jouit de « tous les ingrédients du bonheur privé » ; il blâme « le démon de l'ambition » en faisant remarquer que l'ancien ministre de Louis XVI souhaite « être conduit au placard, comme le vieux Pitt sur les épaules du peuple, et qu'il est brisé par la démocratie qu'il avait éveillée »³⁹. Gibbon, quant à lui, reste positif au sujet de l'avenir. Ce qu'il appelle « la prospérité de l'Angleterre » forme « un fier contraste avec les désordres de la France » qui est au bord de la ruine :

In the moving picture of this World, you cannot be indifferent to the strange Revolution which has humbled all that was high and exalted all that was low in France. The irregular and lively spirit of the Nation has disgraced their liberty, and instead of building a free constitution they have only exchanged Despotism for Anarchy.⁴⁰

En avril 1792, après avoir passé plus de temps avec Necker, Gibbon écrit à son sujet : « J'ai désormais une hauteur de vue, comme je n'en ai jamais eue... il a été submergé par l'ouragan, il s'est trompé de chemin dans le brouillard, mais, dans une situation aussi périlleuse, je doute fort qu'un mortel puisse voir ou se tenir debout »⁴¹. Gibbon, en débattant manifestement de la Révolution avec Necker, est convaincu que « les principaux instigateurs en France » sont d'avis « que leurs troupes ne se battront pas, que le peuple a perdu tout sens du patriotisme et que sur la première décharge d'un canon autrichien, la partie est gagnée »⁴².

En bref, le danger vient des troubles civils des mécontents révolutionnaires plutôt que d'une guerre internationale.

Jusqu'au début du mois de septembre 1792, le ton de Gibbon reste flegmatique. Il admet qu'en tant qu'« historien tolérant », il est arrivé à la conclusion qu'après « un impartial examen des temps anciens et modernes, [il] n'en trouve aucun qui ait une quelconque proximité avec le présent ». En même temps, la « subversion totale de tout rang, ordre et gouvernement » français a engendré ce qui devait être engendré, « un monstre populaire, qui, après avoir dévoré tout le reste, ne peut finalement plus que se dévorer lui-même »⁴³. Gibbon s'est réjoui qu'en Grande-Bretagne, « la partie la plus respectable de l'opposition a chaleureusement apporté son soutien aux choses telles qu'elles sont », une référence au soutien à la proclamation contre la sédition du 21 mai 1792. À Lausanne aussi, bien que « contaminée par l'infection démocrate », « la vigilance du gouvernement a été exercée, les mécontents ont été impressionnés, les malavisés ont été détrompés, la fièvre dans le sang est progressivement tombée »⁴⁴. Ceci a été écrit alors que, quatre mois plus tôt, Gibbon écrivait au sujet de sa chère Lausanne qu'« [il n'a] jamais connu un endroit qui ait autant changé »⁴⁵. En conséquence, Gibbon déclare avec assurance : « nous avons obtenu la jouissance d'une obscure félicité que nous avons presque été tentés de mépriser »⁴⁶. Comme il le déclare à Sheffield, « la dernière révolution de Paris semble avoir convaincu presque tout le monde des conséquences fatales des principes démocratiques, qui, par un chemin fleuri, mènent aux abîmes de l'enfer »⁴⁷, et Gibbon est certain que le duc de Brunswick, commandant des armées conjointes d'Autriche et de Prusse qui ont envahi la France à la fin de juillet 1792, connaîtra une glorieuse victoire. Comme il le dit, « selon tout calcul rationnel, [Brunswick] ne peut que réussir ». Gibbon admet cependant que « lorsque [son] moral est atteint, [il] redoute les efforts aveugles des foules en colère et désespérées qui se battent sur leur propre terrain »⁴⁸.

Les événements se sont déroulés très différemment avec la défaite de Brunswick à Valmy. Les forces françaises envahissent bientôt la Savoie, et Gibbon signale le mouvement des armées françaises sous le commandement du général Montesquiou, en écrivant à Sheffield qu'il est « possible que vous ayez une petite appréhension de me voir tué et mangé par ces cannibales »⁴⁹. Rapidement, Gibbon rejoint l'opinion de son ami Necker et devient beaucoup plus pessimiste quant à l'avenir. Il prend clairement conscience du fait qu'il vit une époque de fanatisme et d'apocalypse, pendant laquelle les règles normales de la politique deviennent inopérantes. Un axiome fondamental

se révélait être faux, à savoir que les États monarchiques qui se muent en républiques – détruisant dans leur processus la monarchie, l'aristocratie et l'Église qui avaient maintenu la cohésion de l'État – s'affaiblissent et finissent toujours par s'effondrer ; dans le cas de la République révolutionnaire française, la nation semblait être devenue d'autant plus unie que l'État était victorieux sur les champs de bataille.

Ce que ni Gibbon ni Burke n'avaient anticipé, c'est l'atrait exercé par les principes révolutionnaires sur les populations hors de France. Constatant le soutien croissant à la Révolution française dans l'ensemble de la Suisse, Gibbon nomme les révolutionnaires « les loups gaulois » et exprime sans équivoque son aversion pour les principes démocratiques, de même que pour les « idées sauvages sur les droits et l'égalité naturelle entre les l'hommes » qui les accompagnent⁵⁰. En octobre 1792, Gibbon écrit à Sheffield qu'il vit sous des « latitudes d'ouragan » et qu'il s'attend à ce que des massacres similaires à ceux qui se sont produits en septembre à Paris et à Avignon n'éclatent dans des localités telles que Genève⁵¹. Lorsque la révolution que Gibbon avait anticipée à Genève se produit à la fin de 1792, il déclare qu'« aucun sang n'a été versé », en raison du fait que les « Égaliseurs » n'ont rencontré aucune résistance. Ils « se sont emparés des portes, ont désarmé la garnison, emprisonné les magistrats, conféré les droits de l'homme à toute la populace de la ville et du pays, et ils ont proclamé une convention *nationale* qui ne s'est pas encore réunie ». Gibbon écrit que « les citoyens des meilleures familles et fortunes » se sont retirés dans le Pays de Vaud, mais cela n'a guère d'importance selon lui, convaincu comme il est que « les méthodes françaises de rappel ou d'interdiction des émigrants seront bientôt adoptées »⁵².

Si la Suisse lui semble alors perdue, il écrit que « même en tant que citoyen du monde, [il] souhaite la stabilité de l'Angleterre, seul grand refuge de l'humanité contre les méfaits opposés du despotisme et de la démocratie »⁵³. Les armées révolutionnaires ayant réussi à vaincre la Prusse et à traverser les Pays-Bas autrichiens et la République néerlandaise, tandis que l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne pouvaient être envahies, Gibbon conclut que « tout l'horizon est si noir que je commence à ressentir une certaine anxiété pour l'Angleterre, le dernier refuge de la liberté et de la loi ». Étant donné que les « chiens gaulois » jouissent de la « prospérité la plus insolente », il est concevable que les Britanniques succombent à l'ardeur révolutionnaire générale et « mangent la pomme de la fausse liberté »⁵⁴. Il met en garde Sheffield en lui déclarant une fois de plus que la « crise de notre destin » approche : si « vous entreprenez d'améliorer la constitution, écrit-il, vous risquez d'aboutir

à la privation du droit électoral d'Old Sarum et d'entraîner l'emprisonnement du Roi à la prison de Newgate, au vote vain des Lords, à l'abolition des évêques et à une Chambre des communes sans statuts (sans culottes)⁵⁵. En outre, Gibbon craint une guerre avec la France. Les Britanniques peuvent facilement justifier cette guerre du fait que l'invasion française des Pays-Bas autrichiens et de la Savoie viole les traités existants. Pourtant, la France, la « nouvelle Sparte », est si meurtrière que se battre implique de « plonger tête baissée dans un abîme dont personne ne peut découvrir le fond »⁵⁶. Lorsque la guerre est déclarée entre la France et la Grande-Bretagne, Gibbon s'y oppose. Il déclare à Sheffield qu'il aurait voulu « qu'elle puisse être évitée et [qu'ils auraient] pu continuer à jouir de [leur] neutralité sûre et prospère », craignant que la Grande-Bretagne ne puisse vaincre la France révolutionnaire, même avec « une ligue la plus puissante qui n'ait jamais été opposée aux ambitions de Louis XIV »⁵⁷. Telle est, nous rapporte Gibbon, sa conclusion « après l'expérience de l'année dernière », qui l'a poussé à se méfier, avouant « être effrayé par l'événement [la guerre] » :

The French are strong in numbers, activity enthusiasm, they are rich in rapine, and although their strength may be only that of a frenzy-fever they may do infinite mischief to their neighbours before they can be reduced to a straight waistcoat. I dread the effects that may be produced upon the minds of the people by the increase of our debts and taxes, probable losses, and possible mismanagement. Our trade must suffer, and though projects of invasion have been always abortive, I cannot forget, that the fleets and armies of Europe have failed before the towns in America which have been taken by a handful of Buccaneers.⁵⁸

Tel est le pas que n'a pas franchi Burke. Même persuadé que la Grande-Bretagne est aussi menacée par l'insurrection révolutionnaire, et particulièrement en Irlande, Burke a toujours soutenu que le seul moyen de défier la Révolution française était de s'engager plus que jamais dans la guerre. Seule une guerre, Burke en était de plus en plus convaincu, pouvait engendrer des formes de patriotisme qui permettraient de fédérer la nation britannique pour protéger à la fois la propriété et l'ordre social existants, et identifier les forces révolutionnaires à leur juste valeur, tournées vers la destruction de la société plutôt que vers sa liberté. Durant les dernières années de sa vie, Burke s'éloigne de la position qu'il avait adoptée au début des années 1790, à savoir que la guerre apporte toujours des changements et que la société et les mœurs qu'il défend seraient probablement bouleversées, voire détruites, avec la progression de la

guerre. Dans son dernier grand ouvrage, les *Letters on the Regicide Peace* (1796), Burke affirme que la France révolutionnaire représente un cancer du corps politique tel, qu'il vaudrait la peine de détruire la Grande-Bretagne elle-même si cela avait pour résultat la fin de la Révolution française. En bref, tout comme Thomas Paine qui a changé son point de vue à la même époque et commencé à soutenir que la paix et la liberté républicaines nécessitent la destruction totale de la Grande-Bretagne, Burke soutient que l'avenir de la civilisation repose sur une guerre d'extermination contre la France. Au moment où Burke formule de telles affirmations, Gibbon est certes décédé. Il est cependant significatif que Gibbon ait craint les effets de la Révolution française au point d'envisager que la Grande-Bretagne se devait de protéger ses frontières et, ni plus ni moins, s'isoler plutôt que de combattre l'épidémie. Peut-être était-ce dû à l'expérience de Gibbon qui avait vu l'impact des idées révolutionnaires sur la population à Lausanne⁵⁹.

Enfin, il y a une autre raison – éludée par Burke – qui motive les craintes de Gibbon sur les conséquences d'une guerre à l'échelle européenne. Dans les années 1780, Burke est un opposant acharné à la guerre et, plus particulièrement, aux guerres visant à protéger le commerce, étant susceptibles de renforcer ce qu'Adam Smith appelait le « système mercantile » d'un empire corrompu. À la fin de sa vie, Burke ne se soucie guère des conséquences de la guerre, car si pour détruire la France révolutionnaire la Grande-Bretagne devait se ruiner elle-même, cela en valait alors la peine. Il est peu probable que Gibbon ait pu être séduit par un tel argument, pas plus qu'il n'a séduit Sheffield. Les *Letters* de Burke avaient en partie pour but de réfuter les arguments du pamphlet *Some Remarks on the Apparent Circumstances of the War in the Fourth Week of October 1795*. Il est significatif de noter que ce texte, rédigé par William Eden, baron d'Auckland, un ami proche de Gibbon et de Sheffield, avait repris les arguments de Gibbon en faveur d'une Grande-Bretagne puissante, mais se tenant à l'écart des conflits européens menés au nom de la liberté.

Traduit de l'anglais par Caroline Anderes.

- 1 Cette expression très imagée n'existe pas en français. «Changer son fusil d'épaule» est celle qui s'en rapprocherait le plus.
- 2 Lettre de Lord Sheffield à William Eden, 22 août 1787, in *The Journal and Correspondence of William Lord Auckland*, London, Richard Bentley, 1861, vol. 1, p. 436.
- 3 Edward Gibbon, *Miscellaneous Works of Edward Gibbon, Esquire, with Memoirs of his Life and Writings, Composed by Himself*, ed. John Lord Sheffield, London, A. Strahan, T. Cadell, Jr. & W. Davies, 1796, vol. 1, p. 294-295.
- 4 Lettre à Thomas Cadell, 17 novembre 1790, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 210. En mentionnant Smith, Gibbon note: «J'ai appris sa mort avec plus d'inquiétude que de surprise. Quelle perte pour les lettres, la philosophie et l'humanité!»
- 5 Lettre à Lord Sheffield, 5 février 1791, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 216.
- 6 Lettre à John Holroyd, 31 mai 1791, in *id.*, t. III, p. 229-230.
- 7 David Womersley, «Gibbon's unfinished History: the French Revolution and English political vocabularies», *The Historical Journal*, n° 35, 1992, p. 63-89.
- 8 Lettre à Lord Sheffield, 1^{er} janvier 1793, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 308.
- 9 *Ibid.*
- 10 Lettre au même, 30 mai 1792, in *id.*, p. 258. Dans la même lettre, marquée «hautement confidentiel», Gibbon déclare, en réfléchissant à la politique actuelle: «Je me sens anglais».
- 11 Arthur Young, *The Autobiography of Arthur Young with Selections from his Correspondence*, éd. M. Betham-Edwards, London, Smith, Elder & Co., 1898, p. 258-259.
- 12 David Womersley, «Gibbon's Memoirs: Autobiography in Time of Revolution», in David Womersley (éd.), *Gibbon: Bicentenary Essays*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1997, p. 347-405; *Gibbon and the «Watchmen of the Holy City»: The Historian and his Reputation, 1776-1814*, Oxford, Oxford University Press, 2002.
- 13 Lettre de Lord Sheffield à William Eden, 10 mai 1786, in *The Journal and Correspondence of William Lord Auckland*, *op. cit.*, vol. 1, p. 371.
- 14 Sheffield considérait que Burke, en s'opposant à toute guerre commerciale, menaçait la stabilité de l'empire, notamment lors de ses attaques contre Warren Hastings. Burke accusait avec véhémence ce dernier d'être allé faire la guerre en Inde britannique afin d'en tirer profit. Pour Sheffield, c'était simplement la manière dont se comportaient les États.
- 15 Edward Gibbon, *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire. With notes by H.H. Milman*, London, J. Murray, 1838-1839, 12 vol.; *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain, traduite de l'Anglais [...] Nouvelle édition précédée d'une notice sur la vie et le caractère de Gibbon, et accompagnée de notes critiques et historiques par F. Guizot, relatives pour la plupart à l'histoire de la propagation du Christianisme*, Paris, Lefèvre, 1819.
- 16 Henry Hart Milman, «Preface by the Editor», in Gibbon, *The History of the Decline and Fall*, *op. cit.*, vol. 1, p. XVII.
- 17 *Id.*, vol. 1, p. IV.
- 18 Arthur Milman, *Henry Hart Milman, D.D. Dean of St. Paul's: a biographical sketch*, London, J. Murray, 1900, p. 100-101.
- 19 Godfrey Faussett, «Jewish History Vindicated from the Unscriptural View of It Displayed in the History of the Jews, Forming a Portion of the Family Library», in *A Sermon Preached Before the University of Oxford, at St. Mary's, Feb. 28, 1830*, Oxford, printed for the author, 1830; Richard Mant, «A Second Letter to the Rev. Henry Hart Milman [...] Reputed Author of the History of the Jews», in *The Family Library: Controverting a Statement in the Appendix to the Second Edition of his «History», with Respect to the «Family Bible of the Society for Promoting Christian Knowledge»*, Oxford, J. Parker and C. J. G. et F. Rivington, London, 1830. Milman a tenté en vain d'apaiser ses doutes avec *The History of Christianity from the Birth of Christ to the Abolition of Paganism in the Roman Empire* (London, J. Murray, 1840).
- 20 Milman, *Henry Hart Milman, D.D. Dean of St. Paul's*, *op. cit.*, p. 98.
- 21 Milman, «Preface by the Editor», *op. cit.*, vol. 1, p. XIV.
- 22 *Id.*, vol. 1, p. XVII-XVIII.
- 23 *Id.*, vol. 1, p. XIV-XV.
- 24 *Id.*, vol. 1, p. XVI-XVII.
- 25 *Ibid.*
- 26 Henry Hart Milman (éd.), *The Life of Edward Gibbon with Selections from his Correspondence and Illustrations by the Rev. H. H. Milman*, Paris, Baudry, 1840.
- 27 *Id.*, p. 1.
- 28 Gibbon, *Miscellaneous Works of Edward Gibbon*, *op. cit.*, vol. 1, p. 4.
- 29 *Id.*, p. 5.
- 30 Milman (éd.), *The Life of Edward Gibbon*, *op. cit.*, p. 5-6.
- 31 *Ibid.*
- 32 Henry Hart Milman, *History of the Jews*, London, J. Murray, 1829, vol. 3, p. 403.
- 33 Milman, *Belshazzar: A Dramatic Poem*, London, J. Murray, 1822.
- 34 Milman, *Anne Boleyn: A Dramatic Poem*, London, J. Murray, 1826, p. VI.
- 35 Lettre à Lord Sheffield, 25 septembre 1789, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 171.
- 36 Lettre au même, 9 septembre 1789, in *id.*, t. III, p. 167.
- 37 Lettre à Dorothea Gibbon, 6 décembre 1789, in *id.*, t. III, p. 176.
- 38 Lettre à Lord Sheffield, 7 août 1789, in *id.*, t. III, p. 195, 199.
- 39 Lettre au même, 5 février 1791, in *id.*, t. III, p. 215-216.
- 40 Lettre à Dorothea Gibbon, 18 mai 1791, in *id.*, t. III, p. 227.
- 41 Lettre à Lord Sheffield, 4 avril 1792, in *id.*, t. III, p. 253.
- 42 *Id.*, p. 254.
- 43 Lettre à Dorothea Gibbon, 1^{er} août 1792, in *id.*, t. III, p. 265.
- 44 *Ibid.*
- 45 Lettre à Lord Sheffield, 4 avril 1792, in *The Private Letters of Edward Gibbon*, ed. Rowland E. Prothero, London, J. Murray, 1896, t. II, p. 291-294.
- 46 Lettre à Dorothea Gibbon, 1^{er} août 1792, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 265-266.
- 47 Lettre à Lord Sheffield, 23 août 1792, in *id.*, t. III, p. 268.
- 48 Lettre au même, 12 septembre 1792, in *id.*, t. III, p. 269.
- 49 Lettre au même, 5 octobre 1792, in *id.*, t. III, p. 275.
- 50 Lettre au même, 4 avril 1792, in *The Private Letters of Edward Gibbon*, *op. cit.*, t. II, p. 297-299.
- 51 Lettre au même, 13 octobre 1792, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 280.
- 52 Lettre au même, 1^{er} janvier 1793, in *id.*, t. III, p. 307.
- 53 *Ibid.*
- 54 Lettre au même, 27 octobre et 10 novembre 1792, in *The Private Letters of Edward Gibbon*, *op. cit.*, t. II, p. 327-328, 331-334.
- 55 Lettre au même, 25 novembre 1792, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 304.
- 56 Lettre au même, 25 novembre 1792, in *The Private Letters of Edward Gibbon*, *op. cit.*, t. II, p. 346.
- 57 Lettre au même, 18 février 1793, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 319.
- 58 *Ibid.*
- 59 Au sujet de l'opinion des Vaudois sur la Révolution française, voir la contribution de Danièle Tosato-Rigo dans ce volume.

« La France a été ici, depuis le siècle dernier, le modèle et le guide de toutes les idées et formes du beau, de l'esprit et de l'agréable, et d'ailleurs chez nous [en Allemagne] aussi – seulement nous avons fait peu de place aux fâcheuses rentes viagères, qui sont en fait le véritable objet des pensées et des préoccupations dans le Pays de Vaud et à Genève. Tout le reste est secondaire ; n'entre en ligne de compte uniquement ce que la constitution actuelle du gouvernement français peut, ou ne peut pas, avoir comme influence sur le paiement des rentes. C'est pourquoi Gibbon, alors que l'on critiquait la quantité de démocrates dans ces contrées, a répondu en ces termes :

“Ce sont des *Rentocrates*, pour qui le système actuel ne semble être excellent que parce qu'ils pensent que leurs revenus sont sûrs. Combien d'individus, combien de familles attendent avec impatience et tremblement chaque jour de poste qui peut témoigner de la montée et de la chute du papier-monnaie. Telle est la situation des familles respectées. Le gouvernement craint de son côté l'influence des idées d'une liberté totale du peuple, des idées qui se répandent avec tant d'indiscrétion ; en vérité, les personnes les plus heureuses ici, dans leurs actions et leur existence, ce sont l'homme commun et l'étranger, si ceux-ci peuvent supporter les prix étonnamment élevés du logement et de la nourriture.” >>

Propos rapportés par
Sophie von La Roche
lors de son séjour à
Lausanne en 1792 et
parus dans *Erinnerungen
aus meiner dritten
Schweizerreise*,
Offenbach, bei Weiss
und Brede, 1793, p. 67-
68. Traduit de l'allemand.

Les Vaudois et la Révolution française

Danièle Tosato-Rigo

Près de 100 kilomètres de frontière commune – voire 150 avec le lac Léman –, des alliances militaires séculaires, des échanges commerciaux et culturels multiples : tout contribuait à faire de la France un État dont les secousses politiques ne pouvaient laisser les Vaudois indifférents. La révolution de 1789 suscita parmi eux des réactions contrastées : perçue dans un premier temps comme un modèle de pouvoir fondé sur l'égalité naturelle, elle refroidit ses admirateurs et les velléités réformatrices à peine éveillées en terres vaudoises dès qu'elle se radicalisa et entra dans une dynamique de guerre.

Le premier événement qui suscite l'émotion au sein des élites urbaines de l'arc lémanique est le renvoi du ministre des finances de Louis XVI, Jacques Necker. Symbole de réussite, le Genevois a acquis le château de Coppet cinq ans plus tôt. Sa chute est un véritable coup de tonnerre. Le journal de Catherine de Charrière de Sévery traduit la mobilisation des esprits face aux événements qui se précipitent :

Passé la soirée chez nous avec les Hellfried, Gibbon, Falk, toujours parlé de la France, le 11^e au soir M. Necker a été chassé, le mercredi 15 le peuple a pris la Bastille et a coupé la tête à Launay, son gouverneur ; le 17 le roi s'est jeté entre les bras de son peuple et a renvoyé le ministre nouveau qui avait remplacé M. Necker, le dimanche 19 M. Necker arrivant à Bâle a trouvé un courrier de Mme de Staël venu en 26 heures qui lui annonçait son rappel.¹

Désireux de secouer les entraves politiques et économiques de l'administration bernoise, bourgeois et nobles acquis aux idées des Lumières voient d'un bon œil la nouvelle alliance du roi et de la nation, garantie par la Déclaration des droits de l'Homme. Nombreux sont ceux qui suivent de près les travaux de l'Assemblée nationale, dont l'éditorialiste lausannois Jean Lanteires publie, entre 1789 et 1792, le tableau extrait du *Journal de Paris*. Exilé à Saint-Pétersbourg, Frédéric-César de La Harpe a souscrit pour sa part au *Mémorial historique des États-Généraux* publié

par le bibliothécaire lyonnais et représentant du Tiers-État Antoine François Delandine. Il lit avec empressement tout ce qui concerne l'Assemblée, attendant avec impatience l'élaboration d'un système judiciaire à l'anglaise, avec jurés et *Habeas corpus*. Le précepteur fait partie de la majorité de l'élite intellectuelle vaudoise qui dénonce la démocratie – « mauvais gouvernement pour un petit État, et gouvernement détestable pour un grand »² – et craint que l'Assemblée nationale ne s'arroge un pouvoir excessif. À Paris au même moment, Philippe Secretan, précepteur lui aussi, et plus tard – comme La Harpe – homme d'État, n'hésite pas à adresser à Mirabeau des recommandations susceptibles de permettre à l'Assemblée de « fonder solidement son crédit »³.

Signe de l'espoir insufflé par les changements en cours en 1789-1790, les officiers vaudois servant en France dans le régiment d'Ernst, qui protestent contre les inégalités du système militaire favorisant l'avancement des Bernois, reçoivent le soutien des conseils de nombreuses villes vaudoises, par le biais de pétitions au gouvernement, attaquant les prérogatives de l'aristocratie bernoise. Dans les campagnes, ce sont les privilèges économiques des citadins que l'on revoit à l'aune du droit naturel. Une requête des paysans ormonnans réclame ainsi la liberté de commerce, arguant qu'ils ne méritent pas « la privation d'un droit naturel qui leur a été transmis par leurs pères »⁴.

L'abolition des droits féodaux, dans la nuit du 4 août 1789, devenue irrévocable trois ans plus tard, suscite des réactions mitigées. Elle trouve une forte résonance dans certaines régions rurales, d'autant plus qu'un flot de pamphlets pro et anti-révolutionnaires se déverse alors dans le Pays de Vaud [fig. 1]. Le gouvernement bernois réagit par un décret contre les écrits subversifs, en septembre 1790, et envoie le trésorier Bernard de Muralt recueillir les doléances paysannes⁵. Mais la question des redevances féodales ne touche pas uniformément les campagnes, certaines régions – telles le Jura vaudois ou le Chablais – les ayant rachetées depuis longtemps. À en croire Henri Monod, la nuit du 4 août a par ailleurs « rendu aux

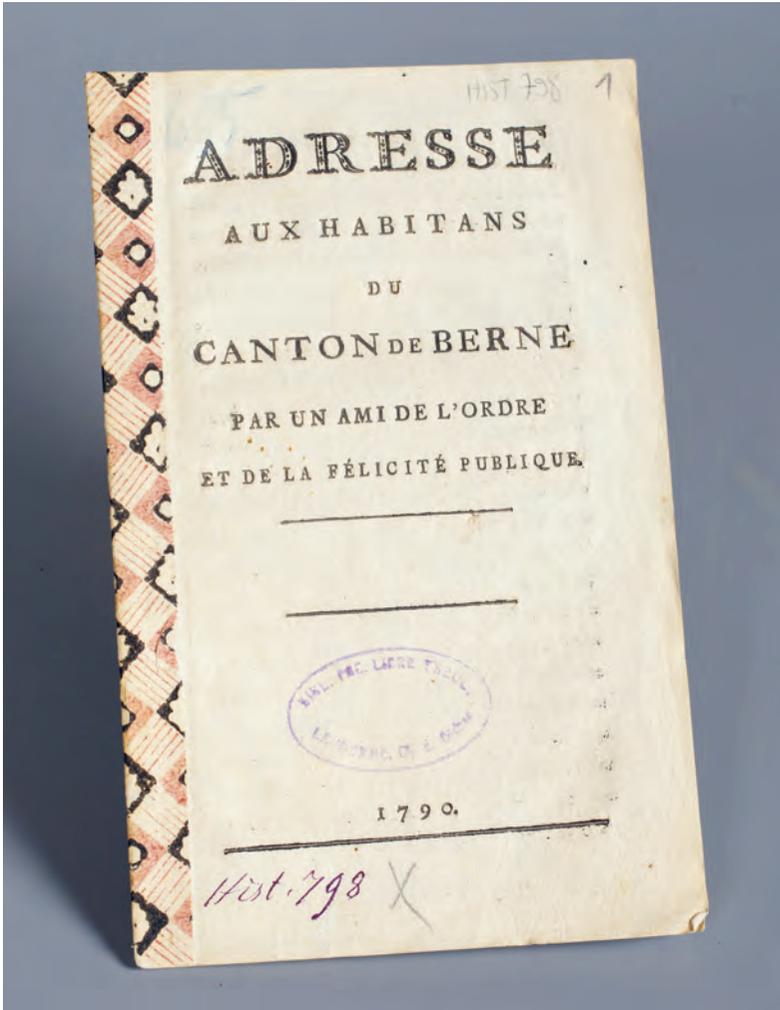


Fig. 1. [Albrecht Höpfner], *Adresse aux habitans du canton de Berne par un ami de l'ordre et de la félicité publique*, [s.l.], [s.n.], 1790. BCUL, cote HIST 798.

Bernois un grand nombre d'hommes tenant à ce qu'elle avait détruit.»⁶ À quelques rares exceptions, les propriétaires vaudois de fiefs, nobles ou non, aux mains desquels se trouve la moitié du territoire, défendent les redevances qu'ils perçoivent comme une propriété légitime. Leur abolition semble injuste, et même l'idée de leur rachat ne fait pas l'unanimité.

La polarisation des opinions politiques se renforce après la fuite du roi à Varennes, en juin 1791 [fig. 3]. Les aristocrates français émigrés dans le Pays de Vaud – qui représenteront jusqu'à 7 % de la population lausannoise⁷ –, informés par le menu grâce à leurs proches à Paris, font circuler les nouvelles. Chez les Sévery, en compagnie de Gibbon, on ne parle que de cela pendant plusieurs jours, on veille fort tard, et les rumeurs se multiplient : le roi n'aurait-il pas été délivré par le marquis de Bouillé⁸ ? Du côté des Constant, plus libéraux que les Sévery, la nouvelle est encore porteuse d'espoir :

Nous fûmes longtemps ici sans en savoir le dénouement, explique à son frère Rosalie de Constant. Les Français émigrés assuraient que le Roi était hors du Royaume et d'autres disaient qu'il était repris et conduit à Paris. Enfin le soir que l'on pouvait avoir des nouvelles sûres il se fit un attroupement très considérable autour du bureau de la poste pour les attendre, elles arrivèrent, et lorsqu'on apprit que le Roi avait été ramené à Paris par les gardes nationales les cris de joie, de «vive la nation», «vive la liberté» se firent entendre dans la rue au grand scandale de tous les aristocrates. On tira des feux d'artifices, on chanta ça



Fig. 2. Bouton avec emblème révolutionnaire français qui aurait été porté par des patriotes vaudois en 1791, laiton, bois et verre, 2.3 cm diam., 1791. MHL, inv. AA.53.D.6.



RETOUR DE VARENNES ARRIVÉE DE LOUIS SEIZE À PARIS,
le 25 Juin 1791.

ASSIGNAT
NATIONALES

Fig. 3. Jean Duplessis-Bertaux, «*Retour de Varennes. Arrivée de Louis Seize à Paris, le 25 juin 1791*», d'après un dessin de Jean-Louis Prieur, eau-forte, 24 x 29 cm, 1791. ANF, inv. AE/II/3032.

> Fig. 4. Nicolas Marie Gatteaux, «*République française. Assignat de quatre cents livres*», gravure au burin, 11.3 x 19 cm, 1792. MHL, inv. I.303.musée industriel.

ira avec une belle musique, enfin on prit à l'événement une part peut-être exagérée pour des étrangers, cela irrita au dernier point les Bernois.⁹

Le soutien local à l'Assemblée nationale – qui a provisoirement suspendu les pouvoirs du roi, ramené sous escorte aux Tuileries – se fait plus visible. Le 14 juillet 1791, au domaine des Jordils près d'Ouchy, et le lendemain à Rolle, des notables locaux saluent ouvertement la Révolution lors de banquets commémorant le deuxième anniversaire de la prise de la Bastille [fig. 2]. D'autres suivent à Vevey, Yverdon, Bex et Moudon. Le gouvernement décrète des punitions exemplaires et contraint les municipalités concernées à faire amende honorable. La bataille de libelles se poursuit. Les uns prônent le statu quo, les autres appellent aux réformes, cherchant à rallier les campagnes à la cause de l'égalité politique. Le gouvernement bernois publie de son côté une liste de journaux défendus, parmi lesquels figurent le *Mercure national*, la *Gazette nationale*, le *Moniteur universel*, *L'Ami du peuple*, *Le Sifflet de Saint-Claude*, la *Feuille villageoise* et la *Chronique de Paris*. Sans grand succès du reste, puisque les émigrés qui dévorent la presse française parviennent le plus souvent à la recevoir à Lausanne¹⁰.

Toutes les têtes, dans le Pays de Vaud, sont plus ou moins frappées par les événements de la France, écrit le bailli de Nyon, Charles Victor de Bonstetten, à Rodolphe Emmanuel de Haller. Mais c'est surtout dans les villes que cela va jusqu'au vertige; dans quelques-unes cela va si loin, qu'on dirait que les gens en sont ivres. Je vois malheureusement que le mouvement de contagion va gagner les villages qui d'abord avaient été vraiment indignés de la révolution de 1789.¹¹

Et de préciser: «À la vérité, tous ne sont pas également infectés, mais l'influence des villes sur les campagnes se répand d'une manière méthodique et irrésistible, on peut le dire. C'est la petite bourgeoisie qui souffle partout, dans le Pays de Vaud, l'esprit de révolution.»¹²

L'opinion commence à basculer avec la déclaration de guerre de la France à l'Autriche, en avril 1792. La crainte saisit les milieux aristocratiques. «Le soir on a discuté les affaires de France et de ce pays, note Catherine de Sévery, Gibbon trouve que tout va assez mal, cela m'a donné un poids sur l'estomac. Dieu amène la contre-révolution et nous garantisse nos foyers de toute alarme.»¹³ Le sort de Genève, où l'Ancien Régime s'effondre à la fin de l'année sous l'impulsion d'«égaliseurs» encouragés par l'irruption



des troupes françaises en Savoie, puis par leur présence aux portes de Genève, nourrit les inquiétudes. S'y ajoutent des préoccupations d'ordre économique: la création des assignats [fig. 4] et l'inflation galopante diminuent fortement le montant des salaires, pensions et placements que nombre de Vaudois attendent de France¹⁴. Les seuls à profiter de la situation sont les spéculateurs qui achètent à vil prix tableaux, meubles et objets de luxe saisis ou bradés en France, tel ce ressortissant de Chexbres sans fortune avant la Révolution, qui attire l'attention d'espions français en écoulant des diamants, et même un solitaire!¹⁵

L'idée que la Révolution instaure une rupture durable, là où l'on ne voyait qu'un soulèvement, s'installe. L'évolution des événements dépasse au reste tout ce qu'il était possible d'imaginer. En passe d'être démembrée par la coalition qui se dresse contre elle en juillet 1792, la France entreprend elle-même de démembrer les États quelques mois plus tard, comme l'explique, médusée, Rosalie de Constant à son frère :

Un peuple innombrable s'arme, le courage et la fureur suppléant à la discipline, ils sont vainqueurs partout, leurs armées se répandent à la fois en Savoie qu'ils prennent sans tirer un coup de fusil et qu'ils érigent en république, en Brabant qu'ils soumettent et dont ils chassent les Autrichiens, en Allemagne dont ils s'emparent, où ils prennent Worms, Francfort, Mayence etc., dans le comté de Nice qui se soumet aussitôt, il n'est plus de bornes à leurs projets, ils arment pour aller prendre Rome et Naples, jamais les Romains n'ont rien fait de plus étonnant.¹⁶

Un événement traumatisant achève de souder les Vaudois contre la Révolution. Le 10 août 1792, un combat oppose les gardes suisses, défenseurs de Louis XVI, aux gardes nationaux et sans-culottes qui ont envahi les Tuileries. Les Suisses, qui rendent les armes sur ordre du roi réfugié à l'Assemblée nationale, sont en bonne partie massacrés par la foule ou tués en prison, début septembre¹⁷. L'Assemblée nationale licencie les régiments suisses au service de la France, et les relations diplomatiques entre les deux pays sont rompues pour un temps, tandis que la nouvelle Convention nationale abolit la monarchie.

Les rares Vaudois qui se déclarent encore fidèles aux idéaux de la Révolution française sont dès lors des exilés, à l'instar de Jean-Jacques Cart. Présent au banquet de Rolle en 1791, l'avocat qui a dû s'enfuir en France dénonce l'oligarchie bernoise dans ses *Lettres au trésorier de Muralt* (1793), traduites sous couvert d'anonymat par Hegel en 1798. Frédéric-César de La Harpe lui fait écho. Son *Essai sur la Constitution* (1796) se réfère aux révolutions

américaine et française à titre de creusets des droits de l'homme, clé de voûte de tout État légitime et garantie du bonheur de ses citoyens. Pour celles et ceux qui ont vécu au quotidien la proximité avec la Grande Nation et ses convulsions, cette promesse semblait par contre irrémédiablement perdue :

Cette révolution de France qui devait faire le bonheur de l'humanité, écrit Rosalie de Constant, entraîne tous les maux possibles, il n'y a aucun individu qui ne s'en ressent. Le coin que nous habitons est encore à l'abri de la guerre civile et étrangère mais pouvons-nous échapper au malheur général ? Déjà Genève est bouleversée, l'ancienne forme de gouvernement anéantie, [...] une fois qu'elle sera prise ce pays-ci ne pourra pas résister longtemps. Mais non, je veux espérer que nous échapperons au sort commun, et que n'ayant jamais joui des avantages de la prospérité, des grandes richesses, nous éviterons les malheurs des grands Etats¹⁸.

C'était compter sans Bonaparte. Début 1798, encadrés de près par les troupes françaises, les Vaudois faisaient à leur tour la révolution.

- 1 Journal de Catherine de Sévery, 22 juillet 1789, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 13.
- 2 Lettre de Frédéric-César de La Harpe à Henri Monod, 5 octobre 1789, cote BCUL, IS 1918, H33/127.
- 3 Étienne Hofmann, « Une lettre inédite de Philippe Secretan à Mirabeau », *Dix-huitième siècle*, n° 20, 1988, p. 65-70, cité dans Léonard Burnand, « Philippe Secretan, témoin et interprète des événements parisiens de 1789 », *RHV*, n° 112, 2004, p. 160.
- 4 Cité dans Anne Radeff, « Des boutiques révoltés. Commerce rural et patentes dans l'ancien État de Berne à la fin du 18^e siècle », in Sébastien Guex et alii (éd.), *Financement de l'État et conflits sociaux (14^e-20^e siècles)*, Zurich, Chronos, 1994, p. 189 (pétition datant d'avant le 8 décembre 1789, reproduite p. 198-201).
- 5 Mandat du 3 septembre 1790, reproduit dans Paul Maillefer, *Le Pays de Vaud de 1789 à 1791*, Lausanne, Ch. Viret-Genton, 1892, p. 73-68 ; sur la mission de Muralt, voir *id.*, p. 60-73.
- 6 Henri Monod, *Mémoires*, Paris, Levrault, Schoell et Comp., 1805, t. I, p. 74.
- 7 Jean-Pierre Cavin, « L'émigration française dans le Pays de Vaud au début de la Révolution (1789-1793) », *RHV*, n° 80, 1972, p. 83.
- 8 Journal de Catherine de Sévery, 27, 28 et 29 juin 1791, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.
- 9 Lettre de Rosalie de Constant à son frère Charles, 25 novembre 1791, transcrite dans Léa Giotto, *Rosalie de Constant au miroir de sa correspondance avec son frère Charles : pratiques épistolaires et écriture de soi*, mémoire de master, Université de Lausanne, 2018, vol. 2, p. 71.
- 10 Voir à titre d'exemple les lettres échangées entre le prince Emmanuel de Salm, qui séjourne avec la duchesse de Bouillon dans la propriété lausannoise du Désert, et son homme d'affaires à Paris : Armand Brette, « Papiers et correspondance du prince de Salm-Salm pendant la Révolution française », *Revue historique*, n° 71/1, 1899, p. 62-89.
- 11 Cité dans Eusèbe-Henri Gaullieur, « La Suisse française en 1792. Lettres de Sophie de Laroche, née Guttermann », *Revue suisse*, n° 21, 1858, p. 502.
- 12 *Ibid.*
- 13 Journal de Catherine de Sévery, 1^{er} mai 1792, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.
- 14 Voir à titre d'exemple les « Lettres d'un seigneur vaudois [Jean-Rodolphe Doxat de Champvent] sur les événements des années 1789 à 1793 » partiellement éditées par Eugène Mottaz. « O abominable et cent fois diabolique révolution de France, écrit Doxat le 29 septembre 1793. Voilà ce que tu nous procures : la destruction des plus belles fortunes et la gêne des pères d'une nombreuse famille, malgré la prudence dont ils ont usé. Mes pertes accumulées doteraient trois de mes enfants. » (*RHV*, n° 13, 1905, p. 176-177).
- 15 Émile Couvreu, « Espionnage français dans le Pays de Vaud en 1795 », *RHV*, n° 5, 1897, p. 215.
- 16 Lettre de Rosalie de Constant à son frère Charles, 28 novembre 1792, in Giotto, *Rosalie de Constant au miroir de sa correspondance*, *op. cit.*, vol. 2, p. 84.
- 17 Jean-Victor de Constant, frère cadet de Rosalie, a échappé de justesse au massacre, dont il relate le déroulement dans son journal (récit publié dans les *Girouettes politiques* du comte Maurice d'Irisson d'Hérisson, Paris, Ollendorf, 1892, p. 146-158) et dans sa correspondance (voir la lettre reproduite dans Lucie Achard, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis : 1758-1834*, Genève, Ch. Eggimann, 1902, vol. 2, p. 131-137).
- 18 Lettre de Rosalie de Constant à son frère Charles, 25 février 1793, in Giotto, *Rosalie de Constant au miroir de sa correspondance*, *op. cit.*, vol. 2, p. 91.



Gibbon et le bailli d'Erlach, protecteurs des émigrés

Danièle Tosato-Rigo

Fin 1789, Gibbon fait part à son ami Sheffield d'une nouveauté qui vient bouleverser les habitudes du cercle qu'il réunit autour de lui. «We have exiles enough here, écrit-il, with the Marshal de Castries and the Duke de Guignes at their head: and this inundation of strangers, which used to be confined to the summer, will now stagnate all the winter.»¹ Moins d'une année plus tard, l'historien informe Lord Sheffield que les émigrés avoisinent déjà la centaine². Et en mai 1791, il déclare à sa belle-mère: «This town and country are crowded with noble Exiles; and we sometimes count in an assembly a dozen princesses and dutchesses.»³ Emmené par les Charrière de Sévery et, plus généralement, la haute société lausannoise, Gibbon devient l'un des protecteurs des exilés, à l'instar du baron Gabriel Albert d'Erlach, bailli de Lausanne. Quoiqu'elle mette en péril la conversation choisie qu'il privilégie, au sein d'une «quiet and select society», la fuite de nobles hostiles à la Révolution française suscite l'empathie de l'historien.

Cette émigration aristocratique a commencé dans l'entourage royal. Le duc d'Artois, frère cadet de Louis XVI, donne le signal du départ. Il quitte Paris dans la nuit du 16 au 17 juillet avec une suite réduite, gagne Bruxelles et traverse la Suisse pour se rendre à la cour de Turin, auprès du roi Victor-Amédée de Savoie, son beau-père. Le même soir partent précipitamment pour la Suisse la confidente de Marie-Antoinette, la duchesse de Polignac et sa famille – dont sa fille, Mme de Guiche – accompagnées de l'abbé de Balivière, aumônier du roi. Comme les princes de Condé et de Conti, le maréchal de Castries⁴ et le duc de Guines⁵, évoqués par Gibbon, font partie de ce premier groupe d'émigrés. L'exil nobiliaire allait croître

rapidement: en raison à la fois des révoltes paysannes, des décrets d'abolition des droits féodaux et, paradoxalement, des mesures destinées à le freiner⁶. En 1792-1793, la chute de la royauté – qui met fin à l'espoir de retour – et la radicalisation de la révolution transforment le phénomène: les émigrés, en nombre croissant, proviennent désormais de toutes les couches sociales, incluant des Savoyards, chassés par l'annexion française de la Savoie à l'automne 1792.

De toutes les villes suisses, Lausanne fut sans doute celle qui accueillit le plus grand nombre de fugitifs. L'estimation chiffrée d'une population aussi mouvante, et par ailleurs peu encline à se laisser recenser, demeure très approximative, comme l'a bien montré Jean-Pierre Cavin. Sur la base d'une enquête réalisée par le gouvernement bernois en octobre 1790, ce dernier évalue néanmoins grossièrement à 400-450 le nombre d'émigrés dans le Pays de Vaud à cette époque, dont 260 à Lausanne⁷: les hommes rejoignant souvent l'armée des princes, il s'agissait pour les deux tiers de femmes. Fin 1793, on compte entre 1500 et 1800 émigrés dans le canton de Berne, dont 700 pour la seule ville de Lausanne.

Plusieurs raisons expliquent la faveur dont la ville jouit auprès des émigrés nobles. Tout d'abord, Lausanne était géographiquement proche de la France, elle en partageait la langue et, dans une large mesure, la culture. D'innombrables liens de diverse nature – des échanges économiques et culturels au service étranger – la liaient historiquement à la «Grande Nation». La haute société lausannoise vivait en outre depuis longtemps «de l'étranger», pour reprendre une formule d'époque qui désignait à la fois

Fig. 1. Anonyme [Guillaume Jean Joseph de Spinny ?], *Portrait de Gabriel Albrecht von Erlach*, huile sur toile, 63.5 x 49.5 cm, [1766]. BBB, cote 1254.

l'hébergement d'étrangers de qualité, et les postes de militaires, gouverneurs, précepteurs, gouvernantes et de préceptrices que les réseaux constitués offraient régulièrement aux jeunes aristocrates lausannois. En ses murs séjournait en outre depuis 1786 l'épouse du ministre plénipotentiaire britannique auprès du roi de Sardaigne-Piémont, Harriet Trevor, très active dans la vie sociale et culturelle locale. Enfin, et c'était un argument de taille qui différenciat clairement Lausanne de Genève, où les pressions du représentant diplomatique français avaient fait des exilés des *personæ non gratae*, le bailli de Lausanne protégeait les émigrés. Du moins les aristocrates, car le baron d'Erlach veillait avec la même ardeur à chasser de la ville tous les «suspects» d'idées réformistes.

À la tête du bailliage de Lausanne depuis 1787, Gabriel Albert d'Erlach [fig. 1] a poursuivi une carrière militaire qui l'a indéfectiblement attaché à la couronne de France: entré dans les Gardes suisses à l'âge de 17 ans, il a été promu officier au régiment d'Ernst, avec lequel il a participé à la guerre de Sept Ans. C'est avec chaleur qu'il engage son gouvernement à faire bon accueil aux émigrés, à propos desquels il donne les détails suivants: «Tous sont des Français distingués, arrivés ici après la révolution, dits *aristocrates*, les uns farouchement, les autres plus modérément, selon leur façon de penser; certains étaient partisans de la révolution à ses débuts, mais depuis le 4 août et tout particulièrement depuis le 6 octobre⁸, ils sont de l'opinion inverse.»⁹

De l'automne 1789 jusqu'au printemps 1793, date de la fin de son mandat, le baron déploie tous ses efforts pour rendre possible et agréments le séjour des aristocrates français et savoyards. Avec son épouse Salomé d'Erlach [fig. 2], il organise au château baillival de multiples soirées en leur honneur – évoquées dans son journal par Catherine de Sévery – dont certaines spécialement «pour les Françaises». Les personnalités les plus en vue font l'objet d'une attention particulière de sa part. Telle la princesse de Condé¹⁰ ou le comte de Tollendal¹¹, dont la lecture de la tragédie agrémente un souper donné au château pour les Français. Ou encore l'ex-chancelier Montyon¹², que le baron d'Erlach emmène à Rolle, dans la seconde résidence des Sévery. Le passage à Lausanne des deux fils du comte d'Artois, âgés de 17 et 14 ans, qui vont rejoindre leur père à Coblenche après avoir vécu à Turin depuis 1789, fait l'objet de ses soins attentifs. «Pour me conformer aux désirs du roi de Sardaigne et aussi pour la sûreté des jeunes princes, explique le bailli à Jacques Mallet du Pan, je les logerai chez moi, je leur donnerai une garde de Grenadiers et une escorte de Dragons jusqu'à Berne. Ils partent jeudi, vont coucher à Payerne et arriveront à Berne vendredi. Je les accompagnerai à Berne et reviendrai sur le champ.»¹³

Deux faits peuvent contribuer à illustrer le positionnement politique, mais aussi les ambitions personnelles que nourrissait d'Erlach. Tout d'abord, le bailli envisage à l'automne 1791 de reprendre du service dans les Gardes suisses, avec l'espoir d'une restauration de la monarchie. D'Erlach brigue le poste de lieutenant-colonel. Mallet du Pan lui sert discrètement d'intercesseur. Ce dernier rédige le 17 septembre 1791 une longue lettre qu'il lui souffle à l'intention du duc de Castries, proche du comte d'Artois, présentant les qualités de d'Erlach, surnommé «la Providence des émigrés»¹⁴. C'est précisément cette lettre, apparemment tombée entre les mains des révolutionnaires lors de la bataille de Valmy et reproduite dans divers journaux, qui devait assurer définitivement à d'Erlach sa réputation¹⁵.

Au lendemain de la journée du 10 août 1792, le bailli affiche ses idées autrement. Il prend l'initiative de faire lire en chaire un mandat de son cru interdisant «au moins pendant quinze jours toute danse, bal, fête et réjouissance». Il n'hésite pas à y proclamer que le régiment des Gardes suisses a été «presque totalement massacré et égorgé [...] sous les yeux et par conséquent par la volonté de l'assemblée nationale»¹⁶. S'il a préalablement transmis son texte au gouvernement bernois, d'Erlach n'a pas attendu sa réponse pour passer à l'action. Dans une lettre à Mallet du Pan – auquel il doit ses informations sur l'événement – le baron ne fait pas mystère de ses intentions s'il devait être désavoué en haut lieu: «J'attendrai l'orage de pied ferme et si les Démocrates font prendre quelque résolution contraire à mon honneur, à mon autorité, à ma considération personnelle, je me démetts sur le champ de mon bailliage et j'irai auprès de M. le prince de Condé m'ensevelir s'il le faut sous les débris de la Monarchie.»¹⁷ Inutile de dire que la décision du gouvernement bernois en septembre 1792, de ne pas reconnaître la République française et d'expulser tous les Français suspects d'idées révolutionnaires satisfait pleinement d'Erlach.

Régulièrement associée aux journées, soirées et autres occasions de sociabilité proposées aux émigrés par le bailli d'Erlach, les familles aristocratiques lausannoises font, elles aussi, pour la plupart, bon accueil aux émigrés. Elles les hébergent du reste en nombre: dans les listes d'émigrés on retrouve notamment parmi les logeurs les Polier, Roguin, Rosset, Cazenove, Montagny, Montolieu, Langallerie, ou encore Mme [Angélique] de Charrière¹⁸. Le journal de Catherine de Sévery, opportunément intitulé

> Fig. 2. Sigmund Freudenberger, *Portrait d'Elisabeth Salome von Erlach*, huile sur toile, 81.5 x 65 cm, 1764. Collection privée.



« Journal des journées et des soupers », et très régulièrement tenu entre 1789 et 1792, dessine les contours d'un réseau familial reliant l'aristocratie locale – outre les Sévery, les Saint-Cierges, Cerjat, Corcelles, Montrond, Polier et d'autres – aux membres de l'émigration française. Visites reçues et rendues s'y inscrivent à un rythme élevé. Plus d'une cinquantaine de noms de familles titrées y défilent¹⁹. « Nous avons eu une grande soirée pour les Français », note Catherine en août 1790. Et d'ajouter : « Elle m'inquiétait avant, elle a très bien réussi »²⁰. Au souci d'être à la hauteur des attentes, s'ajoute régulièrement la lassitude des hôtes. Comme le regret de devoir renoncer aux distractions habituelles, dans le cercle intime. La fille de Catherine, Angletine, âgée de 21 ans, note ainsi dans son propre journal : « Passé la soirée & souper chez Mr. Gibbon. Mr de Lally & Mad. d'Hennin y sont venus, le souper est bien allé, Mr. de Lally a un peu causé, les enfants St-Cierge & nous avons passé la soirée dans la Bibliothèque. Après souper, nous voulions jouer deux petits proverbes pour surprendre Mrs. Gibbon mais la venue des Français nous en a empêchés. »²¹

Quand Catherine peut écrire dans son journal que la « société » s'est tenue quelque part, et qu'elle est « restée à la maison »²², le soulagement est perceptible. « Nous avons été chez M. Gibbon avec tous les Français. Ils m'ennuient », déclare-t-elle sans détours en août 1790²³. Gibbon lui-même semble avoir laissé échapper quelques signes de contrariété au fil du temps, à en croire ce passage du journal d'Angletine : « Été chez les St-Cierge où nous avons trouvé Mad. d'Artan & 3 Messieurs le tout français. Gibbon est venu qui en a pris de l'humeur. »²⁴ Quoi qu'il en soit, la présence des émigrés était devenue si incontournable que lorsqu'ils manquaient, on en était tout étonné²⁵.

Selon Lord Sheffield, Gibbon rencontra à Lausanne les émigrés « particulièrement distingués en rang et en talent » suivants : « Marshal de Castries²⁶ and several branches of his family, Duc de Guignes²⁷ and daughters, Duc and Duchesse de Guiche²⁸, Madame de Grammont²⁹, Princesse d'Henin³⁰, Princesse de Bouillon³¹, Duchesse de Biron³², Prince de Salm³³, Comte de Schomberg³⁴, Comte de Lally Tolendal³⁵, M. Mounier³⁶, Madame d'Aguesseau and family³⁷, M. de Malessherbes³⁸, etc. »³⁹

Cette liste dressée par l'ami de Gibbon, lui-même sympathisant des émigrés titrés, voire des projets de l'armée des princes⁴⁰, ne constitue que la pointe émergée de l'iceberg. Car non seulement Gibbon honore les invitations du bailli d'Erlach, participant aux soupers organisés au château baillival « with the whole French nation »⁴¹, et lui rend la pareille⁴², mais il s'associe régulièrement aux visites reçues ou effectuées par les Charrière de Sévery.

Elles allongent considérablement la liste des émigrés que Gibbon a fréquentés à Lausanne, qui mériterait une étude à part entière. On se contentera d'y relever, à titre d'exemple, l'abbé Balivière⁴³, le comte du Cayla⁴⁴, l'ex-chancelier Montyon⁴⁵, ou encore le comte de Pontgibaud, qui cohabitait avec un dénommé Le Riche⁴⁶.

Gibbon organise lui-même quelques bals et des soirées à l'intention des émigrés⁴⁷. « I entertain them, and they flatter me », explique-t-il à Lord Sheffield⁴⁸. Mais lorsqu'il en vient à oublier le calendrier liturgique, le bailli d'Erlach le remet poliment à l'ordre : « On dit par la ville que l'on danse demain chez Mr. Gibbon. Si cela était vrai, Mr. d'Erlach prie instamment Mr. Gibbon de ne pas le permettre, nous sommes entre les deux dimanches de communion, et avant le 9 [septembre] qui est le lendemain du jour du jeûne il est absolument défendu de danser. »⁴⁹

L'activité mondaine de Gibbon a vraisemblablement été stimulée par l'arrivée de son ami Sheffield et de sa famille, qui le rejoignent de juillet à début octobre 1791. Lord Sheffield ne passait-il pas, lui aussi, à Lausanne, pour le « protecteur des émigrés » ?⁵⁰ En novembre de la même année, Gibbon se félicite de l'établissement des dames françaises dans la ville pour l'hiver, comme de l'arrivée d'un nouveau protagoniste, le chevalier de Boufflers « one of the most accomplished men in the *ci devant* kingdom of France. »⁵¹ Bien connu des Lausannois depuis son passage dans la ville en 1765, ce dernier en était apprécié. Sophie von La Roche, qui séjourne alors à Lausanne, a relaté dans son journal de voyage comment elle a pu observer, dans la bibliothèque de Gibbon, l'historien et le chevalier de Boufflers penchés avec recueillement sur un précieux ouvrage imprimé à Calcutta et parler de l'avancement des sciences dans toutes les parties du monde⁵². Ainsi, tout en jouant son rôle d'hôte et de maître de maison pour les victimes du « pays des cannibales », comme il aime à appeler la France révolutionnaire dans ses lettres, Gibbon s'est plu à approfondir ses relations avec quelques nobles émigrés. À commencer par les premiers arrivés, les ex-députés des États généraux, représentant la tendance bicaméraliste de l'émigration⁵³ : « The only ones whom I have seen with pleasure are M. Mounier, the late president of the National Assembly, and the Count de Lally, they have both dined with me. Mounier, who is a serious dry politician, is returned to Dauphiné. Lally is an amiable man of the World, and a poet. »⁵⁴

L'historien a également noué des liens plus personnels avec un autre émigré particulièrement cultivé, le comte de Schomberg, « who is become almost my friend », explique-t-il à Sheffield : « he is a man of the World, of letters, and of sufficient age, since in 1753 he succeeded to Marshal Saxe's regiment of Dragoons »⁵⁵. Cette amitié

agrément visiblement la fin de son dernier séjour lausannois. Catherine de Sévery évoque plus d'une quinzaine de fois dans son journal, l'apparition de Gibbon en compagnie de Schomberg. Et fournit certains détails quant à leurs activités littéraires – en juin 1790 le maréchal donne lecture chez Gibbon d'un conte de Marmontel – ou la présence d'invités choisis, telle la romancière Isabelle de Montolieu. On possède en outre quelques lettres du maréchal liées à la mort de Gibbon, dans lesquelles Schomberg évoque son tendre dévouement et son admiration. S'enquérant d'une bague de deuil que l'historien lui aurait léguée, il implore Catherine de Sévery de lui faire parvenir une copie du portrait de Gibbon. « Ne mérite-t-il pas en tout lieu un culte véritable et journalier ? » lui demande-t-il⁵⁶.

En guise de conclusion, on relèvera que si le baron d'Erlach et Gibbon font tous deux particulièrement bon accueil aux nobles émigrés qui affluent à Lausanne après la révolution française, leur attitude respective diffère notablement. Certes, les deux hommes partagent l'idée selon laquelle l'arrivée des émigrés a le mérite de faire baisser pavillon aux « démocrates » locaux, dont ils craignent les avancées⁵⁷. Mais tandis que le bailli de Lausanne se comporte en homme d'action, et prend le parti de la contre-révolution,

Gibbon observe, compatit, et doute de l'efficacité des entreprises des princes. Lors du passage des princes d'Artois, il regarde depuis chez lui passer le cortège, de six carrosses comme le précise Catherine de Sévery. Le sort du comte d'Agoult, riche planteur et commandant à Saint-Domingue, plongé dans le dénuement par la révolte des esclaves, le touche. Il s'inquiète aussi du sort des dames qu'il a vues si souvent : « Madame de Biron has probably been tempted by some faint and (I fear) fallacious promises of clemency to the Women, and which have likewise engaged Madame d'Aguesseau and her two daughters to revisit France. Madame de Bouillon stands her ground, and her situation as a foreign princess is less exposed. »⁵⁸

Curieusement, Gibbon ne mentionne jamais d'Erlach, ni dans ses lettres à Sheffield ni dans ses *Mémoires*. Pourtant il a dû le rencontrer d'innombrables fois. Un silence éloquent ? Dans une lettre à Salomon de Charrière de Sévery, le bailli évoque pour sa part son admiration pour l'auteur de *Decline and Fall*, nonobstant quelques divergences : « je ne balance pas, quant à moi, à donner à Mr. Gibbon la première place parmi les historiens modernes, quoique je ne sois pas de même avis que lui sur la définition de la monarchie, et que je place l'Angleterre au nombre des Républiques. »⁵⁹

1 Lettre à Lord Sheffield, 15 décembre 1789, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 184.

2 Lettre à Lord Sheffield, 7 août 1790, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 199.

3 Lettre à sa belle-mère Dorothea Gibbon. 18 mai 1791, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 227.

4 Armand Charles Augustin de La Croix, duc de Castries, époux depuis 1778 de Marie de Bonnières de Guines, fille du duc de Guines, maréchal de camp en 1788, s'est réfugié chez les Necker à Coppet avant de rejoindre l'armée des princes à Coblenz. Il revient en France en 1814. Cf. Rüdiger Robert Beer, « Der Marquis de Castries. Gegner und Gastfreund Karl Wilhelm Ferdinands, Herzog zu Braunschweig und Lüneburg », *Braunschweigisches Jahrbuch*, n° 56, 1975, p. 123-170.

5 Adrien Louis de Bonnières, comte de Souastre puis duc de Guines, ancien ambassadeur à Berlin et à Londres, élu député de la noblesse aux États généraux, nomination qu'il refuse avant d'émigrer. Il a deux filles : Marie Louise Philippine, épouse du duc de Castries (cf. note 4), et Marie Louise Charlotte, mariée depuis 1782 à Charles Philibert Gabriel de Juigné.

6 En novembre 1791, un décret déclare suspects de conspiration et passibles de la peine de mort tous ceux qui ne seraient pas rentrés le 1^{er} janvier 1792 ; le 14 août 1792, la Législative décrète la confiscation des biens des fugitifs ; dès le 23 octobre, ils sont bannis, encourant la peine de mort s'ils rentrent ; enfin, suite au décret du 18 mars 1793, toute tentative d'émigration était punie de mort. Pour un survol de l'abondante littérature sur l'émigration nobiliaire post-révolutionnaire, voir Karine Rance, « L'historiographie de l'émigration », in Philippe Bourdin (éd.), *Les Noblesses françaises dans l'Europe de la révolution*, Rennes/Clermont-Ferrand, Presses universitaires de Rennes/ Presses universitaires Blaise Pascal, 2010, p. 355-358.

7 Jean-Pierre Cavin, « L'émigration française dans le Pays de Vaud au début de la Révolution (1789-1793) », *RHV*, n° 80, 1972, p. 57. L'auteur fait observer que les Français ne représentent qu'un peu plus de la moitié des quelque 500 étrangers dans la ville.

8 Le 5 octobre 1789, une marche de sept à huit mille femmes sur Versailles pour réclamer du pain entraîne une émeute.

Au matin du 6 octobre, des gardes du corps sont assassinés et les émeutiers pénètrent jusque dans les appartements royaux. L'événement contraint le roi à revenir à Paris et à ratifier le décret d'abolition des droits féodaux du 4 août.

9 Réponse du bailli d'Erlach au questionnaire gouvernemental du 11 octobre 1790. Cité dans Cavin, « L'émigration française dans le Pays de Vaud... », art. cit., p. 57. (Nous traduisons de l'allemand. Le terme en italique est en français dans la citation originale.)

10 Cf. Journal de Catherine de Sévery, 15 janvier 1791, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.

11 *Id.*, 9 et 10 janvier 1790. Trophime Gérard de Lally, comte de Tollendal, d'origine irlandaise, député de la noblesse de Paris aux États généraux, émigre en 1789. Rentré en France, incarcéré, puis réfugié en Angleterre, il y publie une défense du roi (*Plaidoyer du Comte de Lally-Tollendal pour Louis XVI*, Londres, Elmsley, 1792) et rentre en France après le coup d'État du 18 Brumaire (1799). Lally est l'auteur d'une tragédie en cinq actes, *Le Comte de Strafford*, publiée en 1795.

- Cf. Robert Griffiths, « Lally-Tollendal dans la Révolution française », in *Le Portrait de Lally-Tollendal : un chef-d'œuvre du musée*, Musée de la Révolution française Vizille, Versailles, Art Lys Éditions, 2005, p. 34-52.
- 12 Antoine Jean Baptiste Auget, baron de Montyon, maître des requêtes, intendant puis chancelier du comte d'Artois, très fortuné et philanthrope, auteur d'un *Mémoire présenté au roi sur les périls qui menacent la royauté* (1788), émigre à la Révolution.
- 13 Cité dans Cécile Delhorbe, « Quelques tenants du régime bernois au Pays de Vaud avant 1798 », *RHV*, n° 82, 1974, p. 78. Sur Mallet du Pan, voir Frances Acomb, *Mallet du Pan (1749-1800). A Career in Political Journalism*, Durham, NC, Duke University Press, 1973 ; et pour les documents publiés, François Descostes, *La Révolution française vue de l'étranger 1789-1799. Mallet du Pan à Berne et à Londres, d'après une correspondance inédite*, Tours, Mame et fils, 1897.
- 14 Paul-Emile Schatzmann, « Une lettre inédite de Mallet-du-Pan au Maréchal de Castries », *Revue suisse d'histoire*, n° 13, 1933, p. 321-326.
- 15 « Lettre trouvée dans les équipages d'un émigré, saisis par des hussards français, près de Longuyon, lors de la fuite des armées prussiennes et autrichiennes ». Reproduite notamment dans les *Annales patriotiques et littéraires de la France* (3 novembre 1792), la *Chronique de Paris* (4 novembre 1792), le *Patriote français* (5 novembre 1792) et le *Moniteur Universel de Paris* (6 novembre 1792). Sa publication, destinée à attaquer l'aristocratie bernoise, s'accompagne dans les *Annales patriotiques* d'un appel à « tous les journalistes qui ne sont pas amoureux des maximes perfides du sieur Mallet du Pan » à lui donner une « publicité universelle » en la faisant réimprimer partout.
- 16 ACV, Ba 16/11, p. 62-63 (18 août 1792).
- 17 Lettre de Gabriel Albert d'Erlach à Mallet du Pan, 26 août 1792, citée dans Delhorbe, « Quelques tenants du régime bernois... », art. cit., p. 82.
- 18 Cavin, « L'émigration française dans le Pays de Vaud... », art. cit., p. 91.
- 19 On y lit notamment les noms d'Aguesseau (Mme d'), Agout de Montmaur (M. et Mme d'), Avaux (M. et Mme d'), Balivières (abbé), Biron (Mme de), Bouère (M. et Mme de), Boufflers (chevalier de), Bouillon (princesse de), Boson de Talleyrand-Périgord (M. de), Breuteuil (baron de), Cayla du, Castries (Mme de), Comminges (évêque de), Condé (princesse de), Guiche (Mme de), Hennin (princesse d'), Guines (duc de), Monaco (princesse de), Juigné (Mme de), Lally-Tondal (comte de), Malesherbes (M. de), Miremont (comtesse de), Montboissier (M. et Mme de), Montyon, Pontgibaud (comte de), Schomberg (comte de), Virieux (marquis de).
- 20 Journal de Catherine de Sévery, 6 août 1790, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.
- 21 Journal d'Angletine de Sévery, 8 janvier 1790, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 33.
- 22 Journal de Catherine de Sévery, 1^{er} juillet 1790, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.
- 23 *Id.*, 1^{er} août 1790.
- 24 Journal d'Angletine de Sévery, 11 mars 1793, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 33.
- 25 Voir le journal de Catherine de Sévery en date du 23 janvier 1791 : « Société ici, brillante, agréable, point de Français ce qui a surpris bien des gens. » (ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14).
- 26 Cf. note 4.
- 27 Cf. note 5.
- 28 Antoine-Louis-Marie de Gramont, duc de Guiche, gendre de la duchesse de Polignac, capitaine aux gardes du corps du roi, rejoint le quartier général des princes à Coblenze.
- 29 Béatrice de Choiseul-Stainville, duchesse de Grammont, sœur de l'ancien ministre Choiseul, salonnière très active dans les réseaux de l'émigration, guillotinée le 17 avril 1794. Cf. Olivier Blanc, « Cercles politiques et "salons" du début de la Révolution (1789-1793) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 344, avril-juin 2006, p. 63-92.
- 30 Étienne née de Montconseil, épouse de Charles Alexandre Marc Marcellin d'Alsace-Hénin-Liétard, prince d'Hénin, « dame du palais » dans la maison de la reine depuis 1778.
- 31 Marie Hedwige née de Hesse-Rheinfels-Rotenbourg, princesse de Turenne et duchesse de Bouillon. Elle entretenait des contacts avec Johann Caspar Lavater pendant son séjour en Suisse.
- 32 Marie-Amélie née de Boufflers, épouse d'Armand-Louis de Gontaut Biron, duc de Lauzun, guillotinée le 27 juin 1794.
- 33 Emmanuel de Salm-Salm, maréchal de camp. Il s'est retiré début 1790 avec sa maîtresse, la duchesse de Bouillon, dans la campagne du Désert, aux portes de Lausanne, d'où il tente de régler la liquidation de son régiment. Cf. Armand Brette, « Papiers et correspondance du prince de Salm-Salm pendant la Révolution française », *Revue historique*, n° 71/1, 1899, p. 62-89.
- 34 Gottlob Louis comte de Schomberg (ou Gottlob Ludwig Graf von Schoenberg), né à Regensburg, en France depuis les années 1740 où il se lie aux philosophes, maréchal de camp, propriétaire du régiment de dragons du même nom au service de France. Nous revenons sur Schomberg plus loin dans cet article.
- 35 Cf. note 11.
- 36 Jean Joseph Mounier, fils de commerçant, avocat et juge royal à Grenoble, député du Tiers aux États généraux. Il préside l'Assemblée nationale pendant les émeutes des 5-6 octobre 1789 puis émigre. Il rentre en France après le coup d'État de Brumaire (1799). Cf. René Bourgeois, *Jean-Joseph Mounier. Un oublié de la révolution*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1998. Son rôle auprès du représentant diplomatique anglais à Berne est évoqué par Friedmann Pestel, « Les monarchiens – acteurs français et européens. Aspects transnationaux de l'émigration française après 1789 », in Landry Charrer et al. (éd.), *Circulations et réseaux transnationaux en Europe*, Berne, Peter Lang, 2013, p. 36-42.
- 37 Marie-Catherine de Lamoignon, épouse depuis 1775 de Cardin Jean Baptiste d'Aguesseau, qui fut député de la noblesse de Maux aux États généraux, soupçonné d'activité contre-révolutionnaire, et qui vécut caché jusqu'au coup d'État de Brumaire (1799). Le couple a une fille, Marie Félicité Henriette, née en 1777.
- 38 Protecteur de l'*Encyclopédie* de Diderot à titre de directeur général de la Librairie (censeur), puis ministre et secrétaire d'État de la maison du roi de 1771 à 1776, Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes revient brièvement au gouvernement en 1787-1788 avant d'en démissionner. En juin 1791, il rend visite à sa seconde fille Françoise-Pauline, baronne de Montboissier, émigrée à Lausanne, avant de défendre Louis XVI lors de son procès. Il est guillotiné le 22 avril 1794.
- 39 *The Miscellaneous Works of Edward Gibbon*, vol. 1, p. 331.
- 40 Sur le chemin du retour de Lausanne, en octobre 1791, Sheffield s'arrête au quartier-général de Coblenze. Voir le compte rendu de sa visite à Gibbon, du 5 novembre 1791 : « I was very graciously received by the Princes. They give a supper every night, where I had

- the amusement of being introduced to Marshal Broglie &c., &c. The Prince of Condé and Duc de Bourbon were there on a visit.» Sur Coblençe, voir Daniel Schönplüg, «Coblençe», in Jean-Clément Martin (éd.), *Dictionnaire de la contre-révolution. XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2011, p. 181-183.
- 41 Lettre à Wilhelm de Sévery, 8 décembre 1789, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 176-177.
- 42 Voir le journal de Catherine de Sévery, par exemple en date du 16 janvier 1791 : «Passé soirée chez M. Gibbon avec Lally, Schomberg, bailli, Mme d'Aguesseau.» (ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14).
- 43 *Id.*, 16 mars 1791 : «été chez la Charriere après notre diner de Gibbon, Balivière, North, Schoenberg.»
- 44 *Id.*, 4 juillet 1790 : «passé la soirée chez Mr. Gibbon avec [...] Cayla, Lally, Trévor.»
- 45 *Id.*, 2 juillet 1790 : «Mr Gibbon a fait sa sortie et est venu chez nous, nous l'avons reçu chez Mr. d'Apples en bas, il y avait Mme Trévor, la chanoinesse [Polier], de St-Cierge, Levade, Montyon...».
- 46 Journal de Catherine de Sévery, 6 juillet 1792 : «Nous avons passé la soirée chez Gibbon avec les Devonshire et Le Riche, W[ilhelm] a chanté». Les talents musicaux de Le Riche font penser qu'il pourrait s'agir d'Alexandre Louis Gabriel, fils posthume du fermier général, musicien et mécène Jean Joseph Le Riche de La Poupelinière, marquis de Breuilpont. Quelques mois plus tôt Catherine notait en effet : «Nous avons eu ici un monde énorme, j'avais invité de bouche, et oublié à mesure, nous étions passé 70 personnes et 22 femmes avaient manqué. On a fait un peu de musique, cela a passé pour un concert, parce que Le Riche a très bien joué.» (20 avril 1792). Sur le séjour lausannois de Pontgibaud et Le Riche, voir Philippe Bourdin, «Mémoires d'ex-, mémoires d'exil : l'émigrante noblesse auvergnate», *Annales historiques de la Révolution française*, n° 343, janvier-mars 2006, p. 5-25 (et plus partic. p. 19-23, pour le témoignage du frère de Pontgibaud).
- 47 Journal de Catherine de Sévery, 21 mai 1790 : «Nous avons passé la soirée chez Gibbon avec les Montboissier, on a lu la comédie de M. de Montboissier.»
- 48 Lettre à Lord Sheffield, 7 août 1790, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 199.
- 49 Billet de d'Erlach à Gibbon du 29 août 1791, cote ACV, P Gibbon 72. L'absence de mention d'un tel bal dans le journal de Catherine de Sévery laisse à penser que Gibbon a obtempéré à l'ordre baillival.
- 50 «As Lord S. has assumed the glorious character of protector of the distressed, his name is pronounced with gratitude and respect.» Lettre à Lord Sheffield, 10 novembre 1792, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 292. La maison des Sheffield était elle-même devenue asile pour émigrés. Pour le rôle de l'Angleterre à l'égard des forces royalistes en France et dans l'émigration, cf. Michael Wagner, *England und die französische Gegenrevolution 1789-1802*, Munich, Oldenbourg, 1994 ; Kirsty Carpenter, *Refugees of the French Revolution. Emigrés in London, 1789-1802*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 1999.
- 51 Lettre à Maria Holroyd, 9 novembre 1791, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 236.
- 52 *Erinnerungen aus meiner dritten Schweizerreise*, Offenbach, bei Ulrich Weiss und Carl Ludwig Brede, 1792, p. 191-192. Sophie von La Roche se replonge dans *Decline and Fall* quelques mois plus tard, en tirant, comme tant d'autres, des parallèles avec l'écroulement de la monarchie française. Voir sa lettre à Elise zu Solms-Laubauch, du 15 octobre 1792, reproduite dans Michael Maurer (éd.), «*Ich bin mehr Herz als Kopf*». *Sophie von La Roche, ein Lebensbild in Briefen*, Munich, Verlag C. H. Beck, p. 344.
- 53 Friedman Pestel distingue, selon les termes d'époque, des «royalistes», adhérents de l'«ancienne constitution», des «monarchiens», partisans d'une monarchie bicamériste, et des «constitutionnels» orientés vers la constitution de 1791. Friedemann Pestel, *Kosmopoliten wider Willen. Die «monarchiens» als Revolutionsemigranten*, Berlin/Boston, Oldenbourg, De Gruyter, 2015.
- 54 Lettre à Lord Sheffield, 15 décembre 1789, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 184.
- 55 Lettre au même, 7 août 1790, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 199. Sur Schomberg, voir note 34.
- 56 Lettre de Schomberg à Catherine de Sévery, 4 avril 1794, cote ACV, P Gibbon 398.
- 57 «We are infested with few foreigners, either French or English», écrit Gibbon à Lord Sheffield le 28 décembre 1791. Et d'ajouter «Even our Democrates are more reasonable or more discreet». Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 238.
- 58 Lettre à Lord Sheffield, 10 novembre 1792, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 292.
- 59 Lettre de Gabriel Albert d'Erlach à Salomon de Charrière de Sévery, 18 octobre [1792], cote ACV, P Charrière de Sévery, B 104/1104. D'Erlach indique avoir lu *Decline and Fall* en italien. Gibbon, qui lui a remis cette traduction, la préférerait à la version en langue française (renseignement aimablement communiqué par D. Womersley).

Troubles lausannois et projets de départ de Gibbon

Danièle Tosato-Rigo

En avril 1792, Gibbon songe à rentrer en Angleterre avec Wilhelm de Charrière de Sévery. Apparemment inattendue, la nouvelle désespère la mère de ce dernier, Catherine de Sévery, qui réalise du jour au lendemain qu'elle pourrait perdre simultanément son fils et l'ami de la famille. « Wilhelm m'a parlé du plan de M. Gibbon de partir dans l'été pour l'Angleterre, de l'emmener pour que Wilhelm puisse faire quelque fortune », note Catherine dans son journal en date du 12 avril. Et d'ajouter, le lendemain : « Je me suis levée fondant en larmes, j'ai été à midi chez M. Gibbon, où j'ai passé deux heures à causer, je m'y suis un peu calmée. »¹

Le projet de retour de Gibbon semble être né soudainement, dans le contexte d'une crise politique locale : l'historien est sous le choc des condamnations prononcées par le gouvernement bernois au printemps 1792, suite à l'affaire des banquets. Si quelques mois plus tôt, il voyait encore en Lausanne un havre de paix, il trouve la situation changée du tout au tout, comme il le confie à son ami Sheffield : « I never knew any place so much changed as Lausanne even since last year; and though you will not be much obliged to me for the motive, I begin very seriously to think of visiting Sheffield Place by the month of September next. »²

Les banquets vaudois de juillet 1791, inspirés des fêtes commémorant la prise de la Bastille, ont eu lieu, rappelons-le, dans des propriétés privées et, à vrai dire, sans grand désordre. On y a prononcé force discours saluant une révolution française encore bourgeoise et constitutionnelle³. Leur organisation simultanée dans plusieurs villes et la présence parmi leurs participants de quelques magistrats ont toutefois suffisamment alarmé le gouvernement bernois pour qu'il réagisse vigoureusement [fig. 1]. Mi-septembre 1791, il envoie une armée de 4000 hommes dans le Pays de Vaud. Tandis que des procédures judiciaires sont engagées contre les meneurs présumés, une cérémonie punitive contraint le 30 septembre les représentants des villes concernées à défiler tête nue entre les rangées de soldats. « Lausanne est comme une ville de guerre », écrit Catherine de Sévery, « les canons chargés dans toutes les rues, mèche allumée, des sentinelles partout; le Bon Dieu prene soin de nous; on s'attend à quelque chose de sinistre à

tout moment. » Et deux jours plus tard : « Mr Fischer⁴ escorté des Dragons et les rues bordées de troupes, a été au Château où les villes de Nyon, Rolle, Aubonne, Morges, Lausanne, Yverdon, Cossonay, Moudon et Vevey étaient assignées, elles ont envoyé leurs députés qui ont reçu les ordres du souverain, le canon a tiré à chaque minute. »⁵ Sa fille Angletine, qui a vu à plusieurs reprises le chef de la députation bernoise chez ses parents ou au château, a les yeux fixés sur cette dernière dont elle rapporte le message : « Le matin la députation a passé au milieu d'une double haie de soldats du Champ de l'Air au Château pour y aller réprimander les municipalités de toutes les villes du Pays de Vaud qui étaient mandées & leur enjoindre d'avoir à l'avenir l'œil à ce qu'il ne se passe rien dans leur ville qui attente en rien au Gouvernement sous peine d'avoir des troupes à leurs propres frais. »⁶

Après le départ de l'armée bernoise, le 7 octobre 1791, la vie reprend son cours. Mais l'opinion publique est tenue en haleine par l'instruction secrète du procès intenté aux deux principaux incriminés dans l'organisation du banquet des Jordils, à proximité d'Ouchy : les magistrats lausannois Rosset et Muller de la Mothe⁷. Quel allait être leur sort ? Gibbon et les Sévery suivent la chose de près. Début novembre, l'historien explique à la fille de Lord Sheffield : « We hear nothing of the proceedings of the Commission, except by playing at cards every evening with Monsieur Fischer [...]. There is no appearance of Rosset and La Mothe being brought to a speedy trial, and they still remain in the Castle of Chillon »⁸. Lorsqu'enfin le verdict tombe, cinq mois plus tard, c'est la consternation :

Rosset and La Motte are condemned to five and twenty years imprisonment in the fortress of Arbourg⁹. We have not yet received their official sentence, nor is it believed that the proofs and proceedings against them will be published, an awkward circumstance which it does not seem easy to justify. Some (though none of note) are taken up, several are fled, many more are suspected and suspicious. All are silent, but it is the silence of fear and discontent; and the secret hatred which rankles against the Government begins to point against the few who are known to be well-affected.¹⁰



Gibbon analyse avec finesse les effets du coup de force du gouvernement bernois sur l'opinion publique, où l'animosité et la crainte le disputent à l'indignation. Un facteur particulièrement aggravant à ses yeux est l'absence de jugement en bonne et due forme, aux considérants publics. Le malaise de Gibbon est d'autant plus profond que l'historien, avec ses amis Sévery, entretenait des rapports étroits avec les représentants d'un gouvernement bernois dont ils s'accommodaient, somme toute, fort bien. Toutefois ce malaise, comme le souhait d'un retour immédiat en Angleterre, sera de courte durée. À peine trois mois plus tard, l'historien annonce à Sheffield que tout est en train de rentrer dans l'ordre :

the terrors which might have driven me from hence have in a great measure subsided, our state prisoners are forgot[ten], the country begins to recover its old good humour and unsuspecting confidence,

Fig. 1. Balthasar Anton Dunker, «La Chasse des Ours Manquée», aquatinte, 23.3 x 31 cm, [1791]. MHL, inv. I.160.23.

Cette caricature du Bernois d'adoption Dunker fait allusion aux banquets de juillet 1791 dans le Pays de Vaud, sévèrement réprimés. À droite, un ours (bernois) surprend l'un des patriotes qui transporte des libelles. À l'arrière-plan est représenté le château de Chillon où ont été emprisonnés Rosset et Muller de la Mothe.

and the last revolution of Paris appears to have convinced almost every body of the fatal consequences of Democratical principles, which lead by a path of flowers into the Abyss of Hell. I may therefore wait with patience and tranquillity till the Duke of Brunswick shall have opened the French road.¹¹

L'évolution de la situation, aussi bien nationale qu'internationale, a de toute évidence contribué à faire oublier la crise locale. Les troupes françaises, qui ont envahi l'Évêché de Bâle en avril 1792, se sont emparées de la Savoie, faisant peser une lourde menace sur Genève où les opposants au régime aristocratique, forts de leur appui, mettent fin à l'Ancien Régime en décembre de la même année. Non seulement le souvenir de l'« inquisition d'État » bernoise s'estompe rapidement, mais les rangs se resserrent autour du souverain. Quand il informe Sheffield de son intention de renvoyer de quelques mois son départ – le temps de mesurer l'évolution de la situation générale et de prévoir un itinéraire sûr – Gibbon ne trouve plus rien d'illégitime aux mesures répressives du gouvernement bernois. Elles lui apparaissent plutôt comme un rempart contre la révolution. « The firmness and vigour of the Government has crushed at least for a time the spirit of innovation », déclare-t-il, en ajoutant avec le même soulagement : « and I do not believe that the body of the people, especially the Peasants, are disposed for a revolution. »¹²

Le calme revenu s'apparente toutefois à une torpeur politique qui n'est pas entièrement du goût de l'historien non plus :

All spirit of opposition is quelled in the canton of Bern and the perpetual banishment of the Van Berchem family has scarcely excited a murmur. It will probably be followed by that of Colonel Polier etc. The crime alledged in their sentence is the having assisted at the federation dinner at Rolle two years ago, and as they are absent¹³, I could almost wish that they had been summoned to appear and heard in their own defence. To the general supineness of the inhabitants of Lausanne I must ascribe, that the death of Louis XVI has been received with less horror and indignation that I could have wished.¹⁴

Tandis que la vie lausannoise n'était décidément plus ce qu'elle était, les espoirs que Gibbon fondait sur le duc de Brunswick, qu'il avait côtoyé au temps du séjour de formation lausannois de ce dernier¹⁵, s'évanouissent eux aussi. Car même s'il n'en est pas l'auteur et s'est contenté de signer un texte rédigé par des émigrés, le « Manifeste de Brunswick » de fin juillet 1792 sommait la population française de rendre sa liberté au roi signe sa mobilisation contre l'invasion prévue du sol français par les troupes prussiennes. Devant la montée en puissance de la France révolutionnaire et de son expansionnisme européen, il n'y avait bientôt plus qu'un refuge sûr : l'Angleterre. Gibbon y retourne définitivement en mai 1793.

1 Journal de Catherine de Sévery, 12 et 13 avril 1792, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.
 2 Lettre à Lord Sheffield, 4 avril 1792, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 254.
 3 Voir François de Capitani, « Banquets », in *DHS*, version du 28.11.2002.
 4 Emmanuel Friedrich Fischer (1732-1811), membre du Petit Conseil de Berne, assumait la présidence de la commission gouvernementale chargée d'enquêter en Pays de Vaud sur l'affaire des banquets. Voir sa notice rédigée par Barbara Braun Bucher dans le *DHS*.
 5 Journal de Catherine de Sévery, 28 et 30 septembre 1792, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.
 6 Journal d'Angletine de Sévery, 30 septembre 1791, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 33. Pour les rencontres entre les représentants bernois, les Sévery et Gibbon, voir, à titre d'exemple, l'entrée du 28 septembre : « Eu un grand dîner qui a très bien réussi, de Mrs Fischer

Muralt Mulinen le bailli, [...] Lally & Gibbon qui en ont fait l'agrément. »
 7 Ferdinand Antoine Rosset (1758-1795) est le beau-frère de l'ancien bailli de Moudon Nicolas Jenner. Comme Georges Albert Muller de la Mothe (1754-1824), il est assesseur baillival et membre du Conseil des Deux-Cents de Lausanne. Voir leurs notices respectives dans le *DHS* rédigées par Fabienne Abetel-Béguelin et Jean-Jacques Eggler.
 8 Lettre à Maria Josepha Holroyd, 9 novembre 1791, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 235.
 9 Rosset et La Mothe s'évaderont début octobre 1792, le premier vers les Provinces-Unies, le second en Amérique. Voir Louis Junod, « Une évasion de prisonniers d'État au château d'Aarbourg en 1792 », *RHV*, n° 60, 1952, p. 1-27.
 10 Lettre à Lord Sheffield, 4 avril 1792, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 254.

11 Lettre au même, 23 août 1792, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 268.
 12 Lettre à Lord Sheffield, 30 mai 1792, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 261.
 13 Jacob Pierre van Berchem (1763-1832), conseiller de l'Amirauté de Rotterdam, naturaliste et minéralogiste, a quitté le Pays de Vaud pour la France, tout comme son beau-frère Antoine Louis Henri Polier (1741-1795), conseiller, justicier, puis officier notamment à Calcutta au service de la Compagnie des Indes orientales. Voir leurs notices respectives dans le *DHS* rédigées par Paul-Emile Pilet et Lucienne Hubler.
 14 Lettre à Lord Sheffield, 9-18 février 1793, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 318.
 15 Voir notre contribution « Lausanne au carrefour des voyages de formation » dans ce volume.



Firmin Massot, *Portrait du bailli bernois Ludwig von Büren et de sa famille devant le château Saint-Maire à Lausanne*, huile sur toile, 81 × 102 cm, [1796]. BHM, inv. H/46603.

Le dernier bailli de Lausanne pose avec sa famille devant le symbole de l'autorité bernoise dans une mise en scène inspirée des *conversation pieces* anglaises. L'atmosphère sereine qui s'en dégage ne laisse rien présager des troubles révolutionnaires qui mettront un terme prématuré à son mandat, deux ans plus tard. Ludwig von Büren et les siens s'en sortiront du reste indemnes: les patriotes de 1798 exigeront simplement les clés du château.